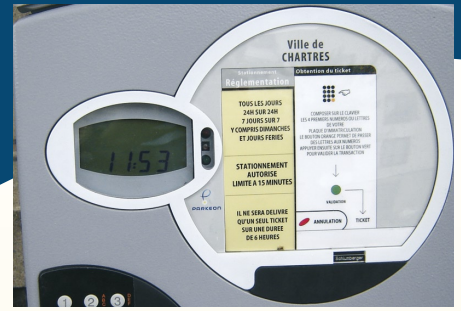


# CHARTRES Votre Ville



**AH!**  
**LE MERCREDI**  
**AU RIGEARD**

# Le stationnement “minute”



**Le stationnement  
“minute”  
est destiné  
à faciliter une  
course ponctuelle  
et rapide dans le  
centre-ville : petit  
achat, dépôt  
de plis...**

## Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation**. Il appuie ensuite sur le bouton “vert”. Il reçoit **un ticket valable 15 minutes**. Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule. Des agents contrôlent le système en permanence. À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

## Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet  
Rue Georges-Fessard  
Boulevard Chasles  
Rue Saint-Michel  
Rue au lin  
Place Jean-Moulin  
Rue du Grand-Faubourg





# Votre avenir en trois dimensions

**L**e 3 octobre dernier, lors du salon des « Artisanales », vous avez été nombreux à vous déplacer jusqu'au stand de la Ville pour découvrir ce que Chartres sera dans 20 ans.

Des milliers de regards curieux, captivés, admiratifs et parfois interrogatifs ont parcouru la maquette de 12 m sur 8 m qui représente la ville au futur.

Cette maquette, désormais installée au salon Jehan de Beauce de l'Hôtel de Ville, est à votre disposition et je vous encourage vivement à venir la regarder en détail : elle représente le programme que votre vote a validé au mois de mars dernier.

Véritable projection urbanistique, elle intègre les grandes réalisations du premier mandat mais aussi les esquisses des projets d'urbanisme que nous engageons.

Cette vue d'ensemble en trois dimensions vous permet aujourd'hui de mesurer dans sa globalité la

cohérence des réflexions que nous avons engagées pour Chartres dès 2001.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez ainsi aux aménagements quotidiens et aux grands projets que nous vous proposons chaque jour.

Pour mieux vous y associer encore, nous allons vous inviter à des réunions de quartier qui se tiendront devant la maquette : vos questions, nos réponses, vos suggestions, nos propositions : nous allons travailler ensemble, et je m'en réjouis d'avance.

La ville change. Votre vie aussi.

La semaine scolaire de 4 jours a bouleversé vos habitudes. Les familles bénéficient désormais de davantage de temps à passer ensemble. Alors nous avons multiplié l'offre municipale d'activités et de loisirs. Ce journal vous dit comment. Et les grands équipements culturels tels que la Médiathèque et le Conservatoire connaissent un franc succès... en attendant demain le Complexe Aquatique et très bientôt la patinoire de Noël.

Et pourtant, comme nous l'annoncerons dans quelques semaines lors du débat d'orientations budgétaires devant le Conseil Municipal, nous proposerons un budget financé par des impôts en baisse... pour la 8<sup>e</sup> année consécutive !

Une ville qui se transforme, qui bouge... qui a dit que cela coûtait plus cher ?

**Jean-Pierre Gorges**

Député-maire de Chartres.

## »» Actu

# 10

- La navette : un circuit modifié



## »» Urbanisme

# 16

- Le futur éco quartier de la Roseraie



# CHARTRES Votre Ville

NOVEMBRE 2008

en COUVERTURE :

Le site du Rigéard est ouvert le mercredi toute la journée.

**VOTRE VILLE**  
**LE MAGAZINE DE CHARTRES**  
**NUMERO 74 - Novembre 2008**

**HOTEL DE VILLE**  
**PLACE DES HALLES**  
**28019 CHARTRES CEDEX**  
**TEL. : 02 37 23 40 00**  
**FAX : 02 37 23 41 99**  
**www.ville-chartres.fr**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
**JEAN-PIERRE GORGES**

**CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
**ELISABETH FROMONT**

**DIRECTEUR DE COMMUNICATION**  
**JEAN-GUY MURIEL**

**SECRETAIRE DE REDACTION**  
**MYLENE ROUSSEAU**

**REDACTION**  
**JACQUELINE BRENNER**  
**MYLENE ROUSSEAU**

**PHOTOGRAPHIES**  
**GUILLERMO OSORIO**  
**SÉBASTIEN JANVIER**

**MAQUETTE, MISE EN PAGE**  
**PAO MAIRIE DE CHARTRES**

**IMPRESSION**  
**IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.**

**TIRAGE**  
**30 000 EXEMPLAIRES**

**DISTRIBUTION**  
**MAIRIE DE CHARTRES**

**Dépôt légal : à parution**  
**N° ISSN : 1257-5194**

## »» Sport

# 33

- Une nouvelle salle de tennis de table



## »»

# 36



## »» Photos

# 18

- Les Artisanales
- La Fête des Vendanges p23
- L'inauguration de Bel-Air p24



## »» Actu

# 6

- Un mercredi sans école, mais bien rempli. La Ville a élargi son offre d'activités sportives et culturelles.



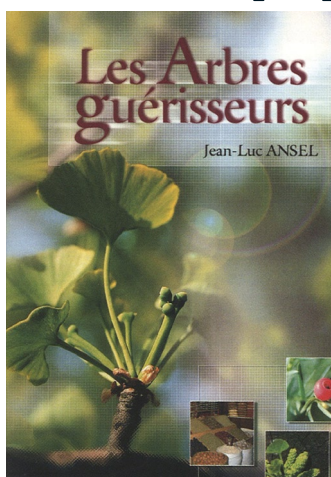
## Histoire

- « Levée de la Milice à Chartres en janvier 1743 »

## »» Culture

# 44

- La Fête de la Science
- Le cirque au Musée des Beaux-Arts p58



# Un mercredi bien rempli

Depuis la rentrée de septembre 2008, les enfants des écoles primaires ne vont plus en classes que quatre jours par semaine. Que faire le mercredi, toute la journée ? La Ville a élargi son offre d'activités sportives, culturelles, etc... Florilège.



**I**l fallait s'adapter au changement. Jusqu'à l'an dernier, les centres de loisirs étaient généralement ouverts le mercredi après-midi, et aussi toute la journée un seul mercredi par mois. Depuis le 3 septembre, ces centres accueillent les enfants tout au long de la journée : le site du Rigeard de 7h30 à 18 h pour les enfants des écoles élémentaires, et des horaires identiques pour les enfants des maternelles dans les écoles Pauline Kergomard, Charlie Chaplin, les Cytises, Francine Coursaget et Jules Ferry.

Un fonctionnement très souple, calqué sur les besoins des familles et les désirs des enfants, ceux-ci pouvant être inscrits pour la demi-journée ou la journée entière.

Estelle Bardet, coordinatrice générale de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEPEL), constate la forte augmentation des

inscriptions dans les centres de loisirs, 120 contre 80 l'année dernière pour les 6-11 ans.

Côté maternelles, la progression est du même ordre : 45 inscriptions contre 24 l'an dernier à l'école Pauline Kergomard, 16 contre 7 à Francine Coursaget.

« on a su rapidement s'adapter... »

La Ville a évidemment renforcé son équipe d'animateurs, ce qui permet la mise en place d'activités prolongées et davantage suivies : sportives, culturelles, manuelles, artistiques, toutes à but éducatif, à la piscine, au théâtre, au Compa ou dans la forêt...

Ainsi, pour les activités sportives municipales : entre 10 h 30 et 12 h, une soixantaine d'enfants de 6 à 10 ans se sont inscrits au football, à l'athlétisme, au trampoline, ou au BMX-Volley ball-tir à l'arc.

L'après-midi, on compte 121 enfants inscrits contre 93 l'an dernier. Le Directeur des Sports, Nicolas Vivien, se félicite de ce succès :

« on a su rapidement s'adapter pour permettre aux enfants de s'adonner au sport le mercredi matin. »

Dans le même esprit, au Conservatoire de Musique et de Danse, les cours de formation musicale et d'instruments ont été multipliés le mercredi matin pour accueillir davantage d'élèves (+ 20 %).

La Médiathèque n'est pas en reste. Ce sont trois bibliothécaires, au lieu de deux précédemment, qui sont désormais présents entre 10 h et 12 h. Le nombre moyen de prêts enregistré le mercredi a donc progressé : 1488 aujourd'hui, contre 1452 l'an dernier.

Au Muséum d'Histoire Naturelle, les demandes d'animation le mercredi, qui venaient des écoles, viennent désormais des animateurs des Maisons Pour Tous qui l'intègrent dans leurs programmes d'activités. On note une utilisation plus importante des tickets « Museum » dans les PassJeunes bien connus des adolescents (12-17 ans).



Karine Dorange au Rigeard.

**Votre Ville : Dans quel esprit la Ville a-t-elle adapté son offre de loisirs et d'activités ?**

**Karine Dorange, adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse, aux sports et à la vie des quartiers :** La loi a changé. Il était évidemment hors de question que nous laissions les familles sans réponse, et leurs enfants sans occupation possible, devant cette nouvelle opportunité. Une liberté sans contenu concret n'aurait été qu'illusoire : elle aurait même pu déboucher sur un sentiment de frustration légitime. C'est évidemment le premier devoir d'une municipalité que d'offrir une réponse de proximité, adaptée aux réalités de la population de Chartres.

**VV : Aujourd'hui, comment fonctionne le nouveau dispositif ?**

**KD :** Le redéploiement de nos personnels et de nos moyens s'est opéré sans difficulté. Aujourd'hui, tout fonctionne comme si ce dispositif avait toujours existé. Je tiens donc à saluer la disponibilité des personnels de la Ville et la réactivité des responsables de l'ADPEPEL.

**VV : Que pensez-vous de ce mercredi nouveau ?**

**KD :** Comme élue et comme mère de famille, je suis évidemment favorable à tout ce qui peut permettre aux enfants de mieux connaître la nature,

*de découvrir les joies du sport, d'exploiter au mieux leurs dons artistiques.*

*Cela étant, je ne me voile pas la face : je déplore que trop peu d'enfants encore bénéficient de toutes les activités que nous vous présentons et qui sont à leur disposition.*

*Je crois que nous devons profiter de cette nouveauté pour mieux informer de tout ce qui est proposé. Comprenez-moi bien : il ne s'agit pas de suroccuper les enfants, mais de contribuer à leur développement équilibré.*

*De toute façon, nous restons à l'écoute des familles et des enfants pour adapter et éventuellement diversifier notre dispositif d'accueil et d'animation.*

# La fanfare des CE2

**A**pprendre la musique en se référant uniquement à l'oreille, c'est ce que des professeurs du Conservatoire de Musique et de Danse proposent à des élèves de CE2 des écoles Ampère, Guéhenno et George Sand, dans le cadre du Projet « Réussite Éducative ». L'apprentissage de la musique par le mimétisme, le son avant le solfège. La méthode est révolutionnaire !

Chaque élève a reçu à la rentrée un instrument (trompette, trombone, tuba, et percussion) pour, à terme, former une fanfare de rue. Les professeurs de musique Emmanuel Van Cappel, Geordie Bigot, Sébastien Breda et Julien Roblet interviennent deux fois par semaine. « Nous travaillons



Emmanuel Van Cappel, coordinateur du projet.

avec des enfants qui n'avaient encore jamais fait une seule note de musique. La transmission de la musique par la seule transmission orale et non plus écrite est une expérience très intéressante pour eux. Ils doivent demander de l'aide, en apporter, écouter les

autres. Bref, c'est une forme d'apprentissage à la sociabilité. Le projet est programmé sur trois ans. Après, ceux qui le souhaitent pourront intégrer le Conservatoire et mettre des mots ».

Elisabeth Fromont, première adjointe, précise : « cette opération, conduite par le CCAS, a associé l'Etat, la CAF et la Ville. Elle concerne 24 enfants. Jusqu'alors cette entreprise n'avait concerné qu'une classe à la fois, partout où elle avait été conduite en France. Nous allons renouveler l'expérience. »

Un concert inaugural donné par « la Fanfare », un groupe de musiciens professionnels d'Eure-et-Loir, devant les trois cents élèves de l'école Ampère, a permis à tous de découvrir les instruments.

## Avec le collège Jean Moulin et le Conservatoire Un conte musical écrit par des élèves

**D**epuis le mois de septembre l'association « le cornet à spirales » travaille avec les élèves de la classe de 5<sup>e</sup>E du collège Jean Moulin et les élèves du Conservatoire de Musique et de Danse, à l'écriture d'un conte musical.

Les collégiens ont pour mission d'écrire des textes humoristiques, sans anglicismes ni vulgarité, sous trois styles différents : la narration, les dialogues et la métaphore.

De leur côté, les élèves du Conservatoire composent la musique. Tous vont se retrouver les 7 et 8 novembre à Doussineau pour interpréter leur conte sur scène, en première partie de Manoche.

Pour Emmanuel Van Cappel, à l'origine du projet : « C'est l'occasion pour des ados de s'exprimer



La classe de 5<sup>e</sup> E du collège Jean Moulin en répétition au Conservatoire.

mer oralement, et sur scène. C'est assez rare. Cela amène parfois de véritables métamorphoses chez certains enfants. »

A la fin de l'année scolaire, Emmanuel envisage une version plus élargie de ce spectacle.



Tranquillité et prévention

# Des caméras supplémentaires



De nouvelles caméras seront implantées dans le centre ville (ici, place d'Estienne d'Orves) ainsi qu'à la Madeleine.

**Votre Ville :** Le conseil municipal a voté l'installation de nouvelles caméras de vidéo-protection. Combien, et où seront-elles installées ?



**Daniel Guéret, adjoint au fonctionnement et à l'activité de la Ville :** Il y aura 9 caméras pour aider la gestion des bornes d'accès à la zone piétonne de Chartres, et 6 caméras mobiles, quatre qui veilleront sur le jardin d'entreprises et deux sur

le centre ville. Toutes ces caméras avaient été refusées en 2007, elles sont désormais autorisées. D'autres vont être installées, 5 mobiles (une au centre ville, une à la Madeleine, une sur les jardins de l'Evêché, une au carrefour Maunoury-Desportes et une à Beaulieu), et une caméra fixe sur la place Jeanne d'Arc.

L'autorisation date du mois de mai. La Ville compte aujourd'hui 69 caméras. Elle en totalisera 77 avant la fin de l'année et 81 dans les deux années qui viennent.

**VV :** Que répondez-vous à ceux qui s'opposent à l'installation de ces caméras ?

**DG :** D'abord qu'elles sont efficaces. Un exemple : quand il y a eu tous ces vols de métaux il y a un an, on a assisté dans l'agglomération au démontage systématique des bancs en métal situés sous les abris bus... Sauf, et très précisément, dans les zones couvertes par les caméras. Il y a donc irresponsabilité à refuser quelque chose qui est en outre approuvé par une grande partie de la population. Je le dis d'autant plus fortement que nous ne pouvons pas installer de caméras là où ça nous chante : nos demandes sont d'abord examinées par des magistrats, avant que le Préfet d'Eure-et-Loir ne se prononce.

**VV :** Des Chartrains se demandent à quoi servent ces images, si elles sont conservées et combien de temps ?

**DG :** Notre Centre de Supervision conserve les images pendant une semaine avant de les détruire : c'est la

Loi. L'accès à notre Centre de Supervision est extrêmement limité. Seule la Police Nationale a accès librement en direct à nos images. Quant aux images stockées, elles ne peuvent être consultées que par la Police Judiciaire, sur réquisition expresse du Juge d'Instruction ou du Procureur de la République. Et puis, vous savez, comme le disent souvent les Chartrains, les honnêtes gens n'ont rien à cacher.



La navette bleue modifie son trajet

# Plus près du cœur

Christian Gorge, adjoint chargé de la communication, explique les raisons de ce changement.



De gauche à droite, Chantal Taillandier, Christian Gorge, Muriel Migeon, Etienne Thuriet, Michel Rosenberg.

## Votre Ville : Pourquoi ce changement de trajet de la navette ?

**Christian Gorge :** La navette a été créée pour faciliter l'accès aux rues commerçantes du centre ville les moins proches des parkings.

Nous allons légèrement modifier le trajet de cette navette : nous voulons permettre un accès plus direct au cœur de ville commerçant, en supprimant l'arrêt placé devant le collège Jean-Moulin, pour le remplacer par un autre au croisement de la rue Percheronne et de la rue Bethléem. La navette bleue poursuivra ensuite son chemin dans la rue Percheronne jusqu'à la future place Cazalis : ce sera l'arrêt Soleil d'Or, tout près de la place du Cygne et de la rue Noël Ballay.

Puis la navette cheminera dans la rue du Soleil d'Or jusqu'à la place Billard, où elle reprendra son trajet habituel par la rue des Changes et la rue des Grenets.

L'autre nouveauté, c'est que nous allons trouver un nom à cette navette, dans le même esprit que le Relais des Portes, autour des boulevards, qui connaît un très grand succès.

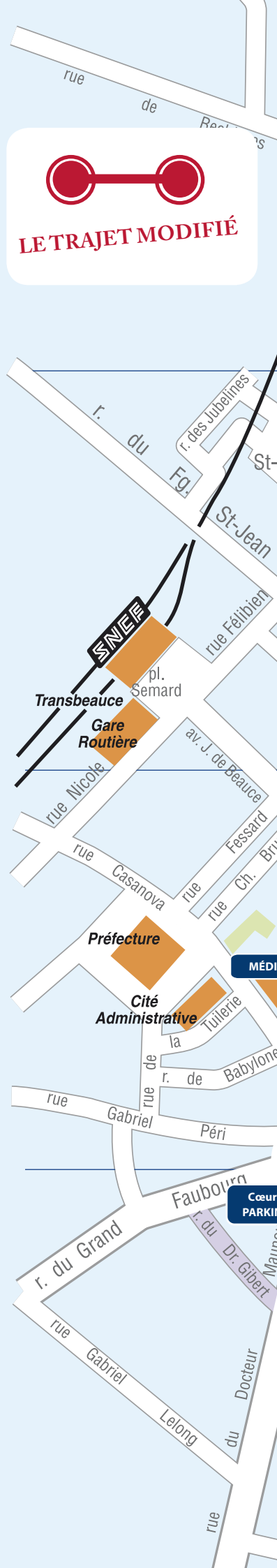
## VV : Comment avez-vous pris cette décision ?

**CG :** Vous savez que nous dresserons le bilan complet de cette première année

de fonctionnement de la navette en fin d'année. Mais d'ores et déjà, le Député-Maire et ses adjoints, Daniel Guéret et moi-même, en accord avec Isabelle Mesnard, avons reçu à leur demande l'association « Cœur de Chartres-Cathédrale ». Il faut rappeler que certains membres de cette association, en particulier Rosenberg président de l'association, ont été à l'origine de la mise en place de cette navette, dont il avait rapporté l'idée d'un séjour à Bayonne. Cette navette est née de la concertation, et son évolution s'effectue donc dans la concertation.

## VV : Etes-vous satisfait du niveau de fréquentation de la navette ?

**CG :** Nous modifions son trajet, pendant une période expérimentale qui ira du 3 novembre au 6 février 2009. L'objectif est de rendre service aux commerçants les plus éloignés des parkings, mais surtout à leurs clients et aux habitants desservis, je pense notamment aux personnes à mobilité réduite. Cet objectif demeure, encore davantage au début de la mauvaise saison qui est aussi la saison commerciale la plus chargée. Vous comprendrez bien qu'un bilan significatif ne pourra être dressé qu'après la période des fêtes et celle des soldes.





- COEUR DE VILLE PARKING CHÂTELET
- COLLÈGE JEAN-MOULIN
- SOLEIL D'OR
- RUE DE LA PIE
- PLACE DE L'ÉTAPE-AU-VIN
- PLACE D'EVORA
- COEUR DE VILLE PARKING THÉÂTRE
- COEUR DE VILLE PARKING HOTEL DE VILLE
- COEUR DE VILLE PARKING ST-MICHEL

bd. Ch. des Métiers

Ch. des Métiers

En plein cœur de ville

# Un kiosque pour les journaux



**L'**idée séduit les lecteurs de presse écrite et les commerçants. La municipalité va installer à la fin de l'année un kiosque à journaux place des Epars. Les clients de l'ancienne Maison de

la Presse, qui a baissé son rideau l'été dernier, pourront ainsi retrouver leurs habitudes.

Du même style que ceux que l'on peut trouver à Paris, le kiosque, vert aux allures 1920, d'environ 20 m<sup>2</sup>, sera ouvert tous les jours

de la semaine et le dimanche matin. « Il faut encore déterminer comment il devra être géré » précise Christian Gorge, adjoint chargé de la communication de la ville.

Square Noël Ballay et square Ravenne

# Deux nouveaux sanitaires publics



Les sanitaires vétustes ont laissé place...

**A**vec ceux de la rue Georges-Fessard, le public aura à sa disposition trois sanitaires, le long d'un axe central traversant le cœur de ville, via le boulevard Chasles. Les services de la Ville viennent de terminer la construction de deux nouveaux sanitaires, l'un square Noël-Ballay (en haut de la Courtille), l'autre square Ravenne (à côté du théâtre). Ouverts tous les jours, ils fermeront cependant leurs portes à 21h l'hiver et à 22h l'été. D'accès gratuit, bien entendu, ils sont accessibles aux person-

nes à mobilité réduite et disposent d'un système de sécurité qui enclenche l'ouverture des portes systématiquement dès lors qu'elles sont restées fermées de l'intérieur plus de 20 minutes.

Ces nouveaux sanitaires sont opérationnels depuis la fin octobre, même si les services de la Ville doivent encore apporter quelques finitions, notamment square Noël-Ballay, afin d'intégrer dans le paysage une armoire électrique et de terminer l'espace vert qui accueille l'équipement.



... à cette vespasienne neuve qui sera prochainement intégrée dans un espace vert.

La maquette de Chartres à l'Hôtel de Ville

# Le futur en trois dimensions



**L**es Chartrains ont découvert très nombreux la maquette de la ville de Chartres, dans le Pavillon installé au cœur des dernières Artisanales. Cette maquette longue de 12 mètres et large de 8 est désormais

exposée en permanence dans la salle Jehan de Beauce, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Chacun peut y accéder. Ainsi, plus d'une centaine de nouveaux Chartrains l'ont découverte vendredi 17 octobre dernier, où le Maire et les élus la leur ont commentée.

La particularité de cette maquette est qu'elle représente les développements de la ville, en intégrant le contenu des cinq marchés de définition, votés par le Conseil Municipal, qui anticipent l'aménagement d'autant de quartiers de Chartres : les boulevards et leurs contours entre la place Châtelet

et la Courtille en passant par la place Morard, le plateau nord est (l'ancienne base aérienne 122), le plateau nord ouest (Rechèvres, la Roseraie, et au-delà), le pôle gare et le renouvellement du quartier de Beaulieu.

« Cette maquette va se transformer au fur et à mesure de la définition précise des aménagements programmés dans ces différents espaces », explique Michel Teilleux, adjoint à l'urbanisme et aux grands projets de la Ville de Chartres.

« D'ores et déjà, il faut y ajouter par exemple la représentation du nouveau quartier des Hauts-Saumons, celle des Pastières (une partie de l'ancien CM 101) et celle de l'ensemble que l'on appelle aujourd'hui Isidore. La maquette va se transformer au rythme des réalisations de la Ville. »

La municipalité a donc prévu d'organiser des visites commentées : « le Député-Maire souhaite que les Chartrains, quartier par quartier, soient invités à la Salle Jehan de Beauce pour une présentation

vivante de l'avenir de Chartres. »

Rappelons que les marchés d'études et de définition sont des esquisses d'urbanisme, dont l'objectif est d'éviter une urbanisation au coup par coup, qui oublierait des aménagements essentiels. Ce souci de cohérence trouvera maintenant son application détaillée, projets d'architectes par projets d'architectes, au fur et à mesure de l'évolution de Chartres et de ses habitants. Ceux-ci y seront évidemment associés...

« Tous les membres de la municipalité ont remarqué l'intérêt passionné des Chartrains pour cette maquette concrète lors des Artisanales. Il ne s'agit plus de discours, cette représentation en relief, en trois dimensions, permet à chacun de voir et d'apprécier, d'anticiper la vie réelle dans un espace nouveau, beaucoup plus facilement qu'à travers une description verbale ou représentation graphique sur un panneau mural. »

« Les Chartrains vont y trouver matière à s'approprier le futur de Chartres, et son embellissement. »

# Les élus donnent rendez-vous régulièrement aux Chartrains pour répondre directement à leurs questions

## Permanences des élus à 18h

### Le 1<sup>er</sup> décembre :

Ecole François-Villon, 3 rue de la Planche aux Carpes.

Abbayes de St Brice, rue Georges Brassens.

MPT Beaulieu, 2 place de Beaulieu.

MPT Forum de la Madeleine, 2 place de Sonis.

MPT Bel-Air, 4 allée du Berry.

MPT Rechèvres, 13 rue de la République.

Ecole Grand-Jardin, 37 rue Philippe Desportes.

Ecole Jules-Ferry, 34-36 rue de Villaines.

Hôtel de Ville, place des Halles.

MPT Pont-Neuf, 9 place des Fondateurs.

MPT Bas-Menus, rue des Bas-Menus.

## Réunions publiques de quartier à 18h30

**Lundi 10 novembre** : école Henri-Matisse, 3 allée des Troènes.

**Lundi 17 novembre** : MPT de Rechèvres, 13 rue de la République.

**Mercredi 19 novembre** : MPT des Bas-Menus, rue des Bas-Menus.

**Mercredi 3 décembre** : école Gérard-Philippe, 1 rue de Béthléem.

**Lundi 15 décembre** : Hôtel de Ville, place des Halles.

# L'éco quartier de la Roseraie

Au-delà de Rechèvres, la Ville de Chartres souhaite urbaniser les terrains de la Roseraie en réalisant un éco-quartier. Explications.



**L**e 25 septembre dernier, le Conseil Municipal délibérait sur l'ouverture à la concertation du projet d'aménagement du quartier de la Roseraie.

Un an après le Grenelle de l'Environnement, l'heure est au développement durable et l'aménagement d'un nouveau quartier à Chartres donne l'occasion de prendre les devants.

Limiter l'étalement urbain, promouvoir des modes de déplacements doux, concevoir des espaces publics conviviaux et agréables, voilà les principes qui président à l'aménagement de La Roseraie.

## Respect de l'environnement

Le parti d'aménagement s'inscrit dans une démarche d'éco-quartier. Il vise à créer un quartier à Haute Qualité Environnementa-

le, proposant une grande diversité d'habitats et des espaces publics de qualité.

La volonté de limiter l'étalement urbain se traduira par la construction de bâtiments de quatre étages maximum. On réalisera un véritable centre de quartier autour de nouveaux équipements (groupe scolaire), de commerces, etc...

**« Un aménagement qui sera exemplaire par son respect de l'environnement. »**

Un aménagement qui sera exemplaire par son respect de l'environnement, valorisant les vues sur la cathédrale et laissant une place importante aux espaces publics pour les piétons et les vélos.

L'imperméabilisation des sols sera limitée et les eaux pluviales recueillies dans des noues (fossés paysagés). Pour les constructions, une orientation sud sera privilégiée de façon à profiter du soleil et à limiter la consommation d'énergie.

Une grande attention sera portée aux espaces publics :

- les voiries et dessertes s'intégreront dans un paysagement de qualité, valorisant les atouts du site;
- un parc de 3,2 ha, situé au cœur du quartier, offrira une respiration généreuse, en espaçant bien les habitations.
- un réseau de sentes piétonnes reliera le plateau à la vallée de l'Eure. Vers le quartier de Rechèvres, les sentes seront bien séparées des voies de circulation automobile.



Accueil des nouveaux Chartrains

# « Une soirée particulièrement conviviale »



Pendant les échanges avec les nouveaux Chartrains, les plus jeunes étaient accueillis dans un espace de jeux.



**150** nouveaux Chartrains, venus assister à la soirée d'accueil organisée par la mairie à leur intention, ont découvert Chartres en miniature, dans la salle Jehan de Beauce où trône la maquette géante de la ville.

Pour Christian Gorge, adjoint chargé de la communication : « La soirée a été particulièrement sympathique et conviviale. La

*plupart de ces nouveaux Chartrains arrivent tout droit de Paris. Ils ont été attirés par les équipements de la ville et la proximité de la capitale. »*

Après le discours de bienvenue du député-maire Jean-Pierre Gorges, les nouveaux arrivants ont pu poser toutes sortes de questions à l'ensemble des élus, avant de les retrouver autour d'un cocktail dînatoire pour des échanges

plus personnalisés.

Chacun des convives est reparti avec une invitation à visiter le théâtre, une invitation pour le Musée des Beaux-Arts, des échantillons de parfum et un dossier présentant la ville.



La restauration attire toujours les jeunes.



# Les Artisanales,

le succès



L'occasion de goûter les spécialités locales...



Des démonstrations réalisées par les meilleurs ouvriers de France.



**toujours au rendez-vous !**

Le bâtiment mis à l'honneur.



Le secrétaire d'État Hervé Novelli et le député-maire Jean-Pierre Gorges devant la maquette du futur complexe aquatique.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009

# Vers un retour

## Stationnement résidentiel gratuit

Il y a un an, la municipalité avait choisi d'instaurer une zone unique de stationnement pour les résidents chartrains.

Il est apparu souhaitable de revenir à un stationnement résidentiel organisé par secteur, en reprenant les limites qui existaient auparavant, à quelques corrections près (voir le plan ci-contre).

Les résidents pourront se munir de vignettes de couleur correspondant à leur secteur (mauve, jaune, rouge, vert, bleu). Le stationnement résidentiel gratuit est accordé à deux véhicules par foyer et ne peut concerner que les Chartrains résidant dans les secteurs concernés.

Dans la zone piétonne à accès réglementé, le stationnement demeure strictement interdit. Les riverains auront à leur disposition une vignette multicolore leur permettant de stationner gratuitement dans les secteurs limitrophes.

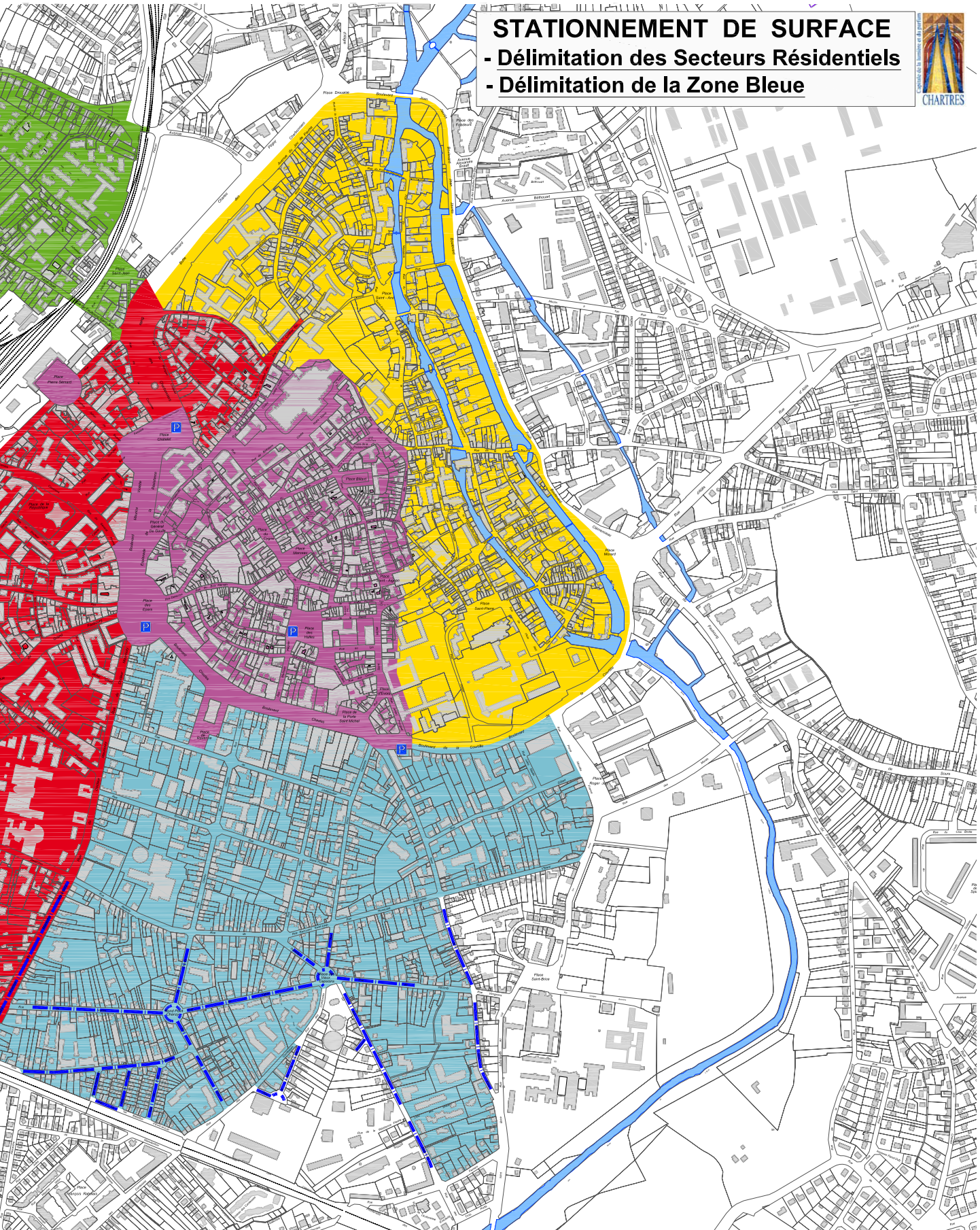
## Vignette 2009, mode d'emploi :

- elle doit être impérativement collée sur le pare-brise du véhicule;
  - le renouvellement pourra être fait à partir du 15 novembre 2008, jusqu'au 31 janvier 2009;
  - elles sont à retirer à l'Hôtel Maleyssie, service voie Publique, entrée B, 2 rue Chanzy, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une permanence sera également assurée de 9h à 12h les samedis 15 et 22 novembre, 13 décembre, 10 et 24 janvier.
- En cas d'impossibilité de se déplacer, une demande peut être adressées par courrier (renseignements au 02 37 23 42 83).
- Pièces à présenter : la taxe d'habitation 2008, un justificatif de domicile (quittance d'électricité, d'eau, de loyer, de téléphone en cours de validité), une pièce d'identité, un certificat d'immatriculation à jour, pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.



# à la sectorisation

**STATIONNEMENT DE SURFACE**  
 - Délimitation des Secteurs Résidentiels  
 - Délimitation de la Zone Bleue



UCIA  
Chartres  
U.N.S. 42  
UNION  
NATIONALE  
DES  
COMMERCES  
LIBÉRAUX

La page de l'UCIA

Chartres, le plus grand centre commercial du département en fête du 28 au 30 novembre.

# 3 jours de Saint-André

3 jours de grand déballage dans les rues commerçantes

Le 30 novembre, jour de la Saint-André, correspond cette année à un dimanche.

C'est l'occasion pour les commerçants de rester ouverts toute la journée.

**Venez nombreux dans votre ville à la recherche de bonnes affaires !**

Dans la prolongation du mondial de l'automobile, exposition de voitures Place Marceau.

Choix, Accueil, Proximité, c'est à Chartres, c'est tout près de chez vous !

**3 euros !**

C'est le tarif des parkings de Chartres le dimanche de 7h à 19h, quelle que soit la durée de stationnement.

À savoir pour la Saint-André, comme pour les dimanches travaillés de décembre.







# Inauguration à Bel-Air



Laurent Lhuillery, l'un des adjoints à l'origine de cette réalisation.





Les 5 et 6 décembre



# le Téléthon

**C**haque année, le Téléthon permet aux malades et aux familles de sortir de l'isolement et de bousculer la recherche, la médecine et la société. Chaque année les Chartrains sont au rendez-vous. Pour l'édition 2008, l'association « Thon'Nounours » et tous ses partenaires mettent en place pendant tout le week-end, avec la participation de plus de 300 bénévoles, un programme d'animations aussi originales que variées.

## **Parmi tout le programme, ne ratez pas !**

Places du Général de Gaulle et Jean Moulin : La Nuit Blanche, du vendredi au samedi, le défi vélos (avec 3 vélos et 2 tapis roulants), la démonstration canine de la « School Dog » et Laurent Marcy, champion de France individuel de cerf-volant.

Au salon Marceau de l'Hôtel de Ville : le concert du vendredi soir donné par la SNCF, l'exposition de modélisme et la soirée dansante du Country Musicadabra,

le samedi soir.

Il faut mentionner aussi une très belle exposition de voitures anciennes sur le parking de carrefour organisée par But et Leroy Merlin, le tournoi de foot interministériel (policiers, avocats, juges,...) au Gymnase de la Madeleine, orchestré par la Maison d'Arrêt de Chartres.

**Renseignements  
et programme complet :**  
tél. 06 85 41 65 13  
ou 06 08 35 47 28.

# À vos papilles !



Hôtel de Ville, cour Montescot, rassemblement de confréries lors d'un chapitre.



*Maîtres Cuisiniers*  
DE FRANCE

La finale régionale du concours du meilleur apprenti de France, organisé par les Maîtres Cuisiniers de France, aura lieu le 3 novembre au Centre de Formation des Apprentis.

Le jury sera composé de Bernard Vaussion, chef à l'Elysée, de Bruno Deligne, Joël Normand et Bruno Letartre (« La Vieille Maison »), entre autres grandes toques.

En quatre heures les apprentis devront réaliser un potage « Julienne Darblay », une fricassee de volaille au vinaigre de cidre et des choux à la chantilly.

La finale nationale se déroulera à Paris le 9 décembre.

**Renseignements**  
tél. 02 37 34 10 67.



*Attention de ne pas confondre ! Le pâté de Chartres n'est pas un simple pâté en croûte ! S'il existe différentes écoles du pâté de Chartres il doit impérativement être composé de gibier à plumes.* » Les candidats du 4<sup>e</sup> concours du meilleur pâté de Chartres, organisé par la Confrérie de l'Authentique Pâté de Chartres, sont prévenus. Ils devront respecter la Charte culinaire de la confrérie et donc proposer une recette incluant du foie gras cru, du porc et du gibier à plumes.

Les réalisations seront notées par Jean-Pierre Picard, grand Maître, Joël Normand, meilleur ouvrier de France et ancien chef de cuisine de la Présidence de la République, Bernard Roger, ancien restaurateur de la « Vieille Maison », le président des boulangers d'Eure-et-Loir et Chantal Maud'huit, présidente des Hôteliers et Restaurateurs d'Eure-et-Loir.

60 candidats environ, répartis en trois catégories (professionnels, professionnels non patentés et

apprentis, amateurs) vont s'affronter aux fourneaux, le samedi 22 novembre, à 16h dans le salon Montescot de l'Hôtel de Ville.

**Samedi 22 novembre – 16h-  
Salon Montescot.**

**Renseignements : Confrérie de  
l'Authentique Pâté de Chartres,  
tél. 06 07 25 67 66.**

**Franck.martial@wanadoo.fr**  
**Retrait des dossiers de candida-  
ture : 56 rue du château d'eau,  
28300 Mainvilliers ou**  
**www.confrerie-pate-chartres.com**



**Le pâté doit impérativement  
comporter du gibier à plumes.**

# Pour **toute** intervention technique **de la** Ville

Ayez le réflexe **44-44**

## par **téléphone**

Trous dans la chaussée, panneaux de signalisation hors d'usage, réparations dans une école, propreté dans la ville... **Pour toute demande d'intervention technique sur les bâtiments municipaux et sur la voirie et les espaces verts, les Chartrains doivent contacter**

**au 02 37 88 44 44** le centre d'appel des services techniques municipaux qui du lundi au vendredi de 8 h à 18 h répond à ces demandes.

*Elles sont transmises au service responsable de l'intervention. Ce centre d'appel reçoit en moyenne 300 appels par semaine.*

## sur Internet

**Un nouveau service** vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la Ville.

À présent vous pouvez formuler vos demandes d'intervention technique (bâtiments, voiries et espaces verts) sur le site Internet de la Ville :

**[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)**

Ce service est simple d'utilisation. Il suffit de remplir un formulaire à l'écran situé dans la partie « Services Citoyens ».

# Des ados et des chevaux

**D**ix-huit adolescents de 12 à 17 ans du quartier des Hauts de Chartres ont réalisé leur rêve.

Lors de la Fête de la Lumière, au pied de la collégiale Saint André, Sandy, Océane, Founé, Yonna, Catherine, Elodie, Sarah, Chloé, Cathy et Brandon, tout de blanc vêtus, ont mis à profit leurs connaissances des équidés en faisant passer leur baptême de poney aux enfants qui le souhaitaient.

Dans le cadre d'une animation féerique et enchantée «L'arc en ciel» qui a ravi petits et grands.

Emily Lemoult, directrice du secteur jeunes à la MPT des Hauts de Chartres est satisfaite : «*Les jeunes se sont bien débrouillés. Très enthousiastes, ils ont pris leur rôle à cœur. Ils étaient fiers aussi de participer à la Fête de la Lumière.*

En décembre 2007, les ados avaient bénéficié de stages d'équitation durant les vacan-

ces de Noël puis de Pâques. En juillet, en partenariat avec un club d'équitation, ils ont découvert le cheval, la communication et le respect de l'animal, à travers un livret d'apprentissage, avec exercices au programme.

Les jeunes ont exprimé le souhait d'approcher les équidés une nouvelle fois en participant à la Fête de la Lumière. Tous sont prêts à renouveler l'expérience l'an prochain !

## « Solidarité Internationale »



**D**urant la semaine du 15 au 23 novembre, le BIJ propose un espace où trouver toutes informations sur le travail dans l'humainitaire, le volontariat international, les chantiers de jeunes bénévoles, le bénévolat et le listing des différentes associations oeuvrant pour l'humanitaire.

Atelier «Service Volontaire Européen (SVE)» mercredi 19 novembre de 14h à 16h, animé par l'organisme Léo Lagrange.

Le BIJ est un accueil libre, anonyme et gratuit, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Contact : Bureau Information Jeunesse 32, boulevard Chasles 28000 CHARTRES**  
**Tel: 02.37.23.42.32**  
**Bij28@ville-chartres.fr**  
**www.ville-chartres.fr rubrique «jeunesse»**

# « Engagez-VOUS ! »

Le bénévolat est un moyen d'occuper sa retraite ou son temps libre. Mais pas seulement. C'est aussi l'occasion de s'ouvrir aux autres. Pourtant, les associations de tous types manquent cruellement de bénévoles. Gros plan sur deux d'entre elles : l'AGIR et l'UNICEF.

## L'AGIR, des retraités actifs

Les membres de l'Association Générale des Intervenants Retraités aident les personnes en difficulté à faire aboutir toute sorte de projet. Pour Alain Guyot, le président d'AGIR 28 : « *Pour venir chez nous, il faut juste une dose de curiosité, une dose d'ouverture d'esprit et un peu de disponibilité. Pour autant, nous restons des bénévoles et nous disposons donc de notre emploi du temps comme bon nous semble.* »

Si quelques adhérents chartrains sont actuellement en mission à l'étranger (2 en Lituanie, 1 au Chili), la plupart des actions sont menées sur le plan local : alphabétisation, aide à la personne, à la petite enfance, parrainage d'enfants en difficultés, visites en milieu hospitalier, mais aussi aide à la création d'entreprises, à la recherche d'emploi. Les projets menés sont très variés. « *Plus on est nombreux, plus on peut proposer d'actions. Mais nous sommes attachés à un véritable partenariat avec les institutions, les associations locales et les entreprises* » précise la secrétaire Geneviève Dhont. « *C'est le seul moyen de connaître véritablement les besoins.* »



Les membres d'Agir.

Infirmières, chefs d'entreprise, instituteurs, comptables, agriculteurs, commerçants, toutes les catégories professionnelles sont les bienvenues.

**Renseignements**  
tél. 0632 06 05 66 ou  
06 11 54 09 85.  
Agir28@wanadoo.fr

## L'UNICEF, au service des enfants

L'UNICEF améliore le sort des enfants dans 160 pays du monde. A Chartres, elle a pignon sur rue dans celle de la Porte Cendreuse. La vente de cartes, de jeux, de cadeaux et produits pédagogiques permet de financer des actions médico-sanitaires et éducatives. « *La boutique est ouverte toute l'année, tous les jours sauf le lundi* » précise Gilles Holvoet, président de l'antenne départementale. « *Mais nos actions se situent surtout en fin d'année, peu avant Noël. Nous recherchons donc des bénévoles, même ponctuels, qui disposeraient d'une ou de plusieurs demi-journées pour*

*tenir des points de vente au mois de novembre et décembre, dans les grandes surfaces et les établissements hospitaliers. Nous cherchons aussi des personnes qui accepteraient de faire des interventions dans les écoles. Pour ceux qui n'ont pas une vocation de conférencier il existe au sein de notre organisation des séances de formation pour ce type d'action.* »

A l'UNICEF, la plupart des bénévoles travaillent et ne peuvent donc consacrer à l'association que leur temps de loisirs. Or, une opération vente de cartes de Noël peut mobiliser jusqu'à soixante bénévoles. Si vous souhaitez contribuer à l'amélioration de la vie d'enfants victimes de différentes formes d'injustice, l'UNICEF vous attend !

**Renseignements**  
tél : 06 80 18 06 38.  
Unicef.chartres@unicef.fr  
www.unicef.fr

unicef 

Lauréate du concours des maisons fleuries

# Monique Cazalis à la main verte

Lauréate du prix de la Ville de Chartres lors du concours des maisons fleuries, Monique Cazalis est in-tarissable sur ses plantations, sa grande passion depuis une vingtaine d'années.

**R**endez-vous horticole, 4 allée Roland-Garros. Locataire de Chartres Habitat depuis 28 ans, Monique Cazalis, retraitée, bichonne amoureusement ses rhododendrons, de superbes camélias, des azalées, des lys et autres plantations (tulipes, crocus, narcisses...) qui ornent le jardinet situé devant son pavillon. Sa fleur fétiche est le lys. « Une fleur très jolie qui sent bon. Ensuite, c'est la rose. Je suis déçue cette année, car les lys ont été mangés par les escargots et les limaces, à cause d'un excès d'humidité. »

Pas de thème particulier pour agrémenter son jardin : « J'agis au feeling. Parfois, je décide de changer tout le parterre. Je m'attache à avoir la meilleure harmonie possible dans les plantations. Il faut avoir la main verte, du goût, savoir harmoniser les plantes, les couleurs ». Courant novembre, Monique envisage de planter un mimosa. A l'arrière du pavillon, une terrasse d'environ 20 m<sup>2</sup>, où géraniums, mini lauriers roses, bambous, un petit olivier et même un citronnier cohabitent. « L'hiver dernier, nous avons mangé des huitres avec un citron du jardin ».

## 100 pots sur roulettes

L'origine de sa passion remonte il y a une vingtaine d'années lorsque Monique s'occupait des 100 pots sur roulettes de géraniums, camélias, rhododendrons qui or-



Isabelle Mesnard, adjointe au cadre de vie et Marie-Sylvie Jouffrieau, conseillère municipale, entourent Monique Cazalis.

naient la terrasse de la maison de sa belle-mère, place Billard. « C'est moi qui plantait et qui entretenait tout ».

Notre jardinière participe au concours des maisons fleuries depuis deux ans. « L'an dernier, j'ai reçu le prix d'excellence. Et là je suis agréablement surprise et fière d'obtenir le prix de la Ville de Chartres ». Très méticuleuse, Monique peut être effectivement satisfaite de présenter un espace parfaitement entretenu et chaleureux. « Les fleurs, les plantes, représentent

pour moi la vie. C'est un plaisir, une passion ». « C'est sa vie », renchérit Alain, son mari, admiratif devant le travail de sa femme. « Je ne m'en mêle pas. Elle fait ce qu'elle veut. C'est son domaine réservé ».

Le rêve de Monique : posséder un hectare de jardin. « J'y serais toute la journée ». Et pendant ce temps, Alain s'adonnerait à sa passion préférée : les mots croisés.

**Les résultats complets du concours seront communiqués dans le prochain numéro de « Votre Ville ».**

La chronique du jardinier

# Les bulbes à floraison printanière



Mélange de tulipes, de fleurs de lys, de jacinthes et de myosotis.



Tulipe double tardive et triomphe en association avec du myosotis.

## Mise en place et entretien

Plus le bulbe (ou calibre) est gros, plus la plante sera vigoureuse et la fleur belle. Ces bulbes ne doivent comporter, lors de l'achat, ni moisissure, ni pourriture et ne doivent pas être mous.

Les bulbes se plantent entre la fin septembre et la fin novembre, dans une terre ni trop humide ni trop sèche, mais surtout pas en période de gel. La profondeur de plantation est très importante : en général une

distance égale à trois fois maximum le diamètre du bulbe.

L'entretien se limite à l'arrosage. Il faut maintenir l'humidité, surtout au moment de la plantation, puis pendant la période de fleurissement.

## Conservation

Certains bulbes (ex : les narcisses) préfèrent rester en pleine terre toute l'année. En revanche, certaines tulipes botaniques ainsi que les petits bulbes, jacinthes et tulipes à grandes fleurs, préfèrent être arrachées car sujets à pourriture et à attaque de parasites.

Après jaunissement complet du feuillage, arrachez le bulbe en prenant soin de ne pas le blesser. Nettoyez le bulbe puis placez-le dans un endroit sec et aéré, le plus sombre possible. Un traitement fongicide évite les maladies et pourritures. N'oubliez pas de repérer les espèces et coloris, afin d'éviter les mauvaises surprises au moment de la replantation.

## Genres, espèces et variétés

La tulipe a un nombre impressionnant d'espèces et de variétés : les simples ou doubles hâtives, les triomphes, les perroquets, à fleurs de Lys, les Darwin hybrides et autres espèces botaniques.

Les jacinthes, narcisses, crocus, muscaris, mais aussi les fritillaires, l'ail d'ornement, les anémones, les camassias, les éremurus ou queue de renard.

Le service des espaces verts de la Ville plantera à l'automne près de 34500 bulbes de tulipes, 5600 de narcisses et 5100 divers, soit un total de 45200.

Mis en place dans les massifs, les bulbes seront toujours associés à des bisannuelles pour un fleurissement en avril et mai.

L'association la plus utilisée dans les massifs municipaux est le mélange tulipes – myosotis qui donne beaucoup de légèreté aux massifs fleuris. Prévoir pour le myosotis une variété tardive.

Parc André Gagnon, mélange de tulipes, pâquerettes, giroflées, surmonté par d'élégantes fritillaires.



# Marché de Noël

À la MPT de la Madeleine  
Samedi 6 décembre,  
de 10h à 18h30.

Entrée gratuite.

**Marché des artisans** : articles de Noël, pâte à sel, céramique, peinture sur fer, bijoux, etc.

Bourse aux jouets avec l'association Familiale de Chartres et environs, familles de France ; (renseignements tél 02 37 35 68 17).

Atelier maquillage. Père Noël.

Animations pour le Téléthon (petit train de Noël, cafétéria, danses, chants, repas et soirée dansante).

**Renseignements**

tél. 02 37 88 45 04.



La 24<sup>e</sup>  
campagne  
des restos  
commence

le 1<sup>er</sup> décembre

(48 000 repas distribués l'an dernier à Chartres concernant 500 adultes et 20 bébés de décembre à mars)

- Nous proposons aux personnes en difficulté de venir s'inscrire :
- Le 25 novembre de 9h à 16h au centre de Saint-Brice (salle B02).
- Le 24 novembre de 10h à 12h et les 25,27,28 novembre de 10h à 12 h et de 14h à 17h au foyer culturel de Beaulieu.
- Nous recherchons toujours des bénévoles pour nous aider.
- **Vos dons sont les bienvenus (pour obtenir une réduction d'impôts de 75% de leur montant, adressez une demande de reçu fiscal à l'adresse suivante : 19 rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS).**

# Venez patiner place des Épars !



**C**haussez vos patins ! La patinoire est de retour du 29 novembre au 4 janvier 2009, place des Épars. Venez glisser, virevolter, vous amuser ! Un jardin de glace accueillera les plus petits pour garantir leur sécurité. Des cours collectifs d'initiation ou de per-

fectionnement seront dispensés pour ceux qui le souhaitent. Des soirées magiques à thèmes vous attendent, les mardis et vendredis de 17h à 19h et de 19h30 à 21h30 : soirées musicales variées, soirée bulles, Père Noël... Alors, soyez au rendez-vous... et entrez dans l'ambiance !



Tennis de table

# Une nouvelle salle pour les pongistes



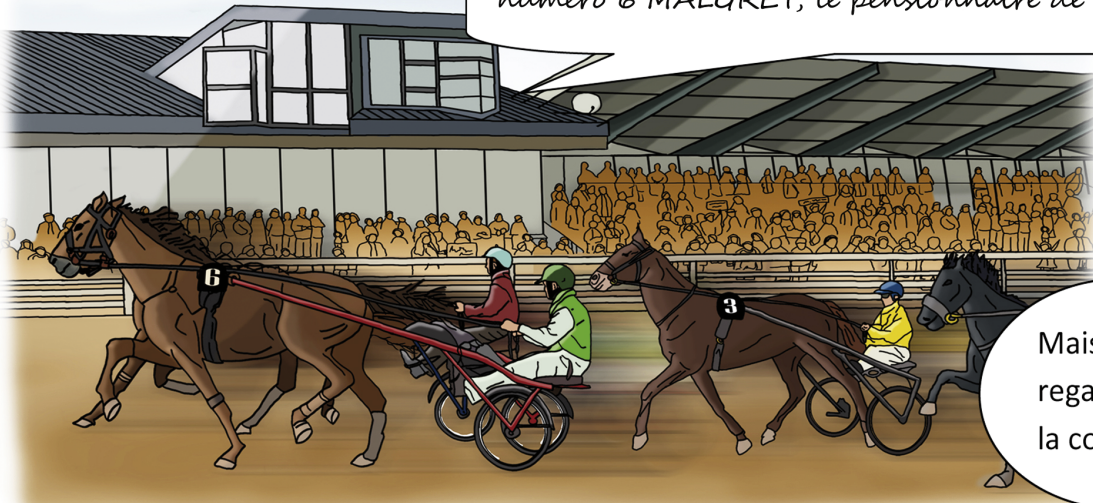
**R**ue du Commandant Chesne, dans le quartier de Rechèvres, une nouvelle salle de tennis de table ouvrira ses portes à la mi-novembre. D'une superficie totale de 525 m<sup>2</sup>, elle abritera donc une aire de tennis de table d'environ 30 m sur 17,50 m ainsi que des vestiaires pour les joueurs de foot, utilisateurs du terrain qui se situe à côté.

Les pongistes de « Chartres Tennis de Table » trouveront là une structure de forme spécifique, plus adaptée à la pratique de leur sport que l'ancienne salle de la Cité, et dans laquelle ils pourront installer entre 10 et 12 tables. Une nécessité pour ce club qui évolue en 2<sup>e</sup> division nationale. « Nous allons pouvoir nous entraîner dans de très bonnes conditions » commente Karl Lechien, coach

de l'équipe première du club. « Nous réalisons cette année notre meilleure saison avec une équipe en Pro B, une équipe en 3<sup>e</sup> division nationale et des équipes en championnats régional et départemental. Nous avons aussi un jeune, Victorien Vivier, issu de l'école de Rechèvres qui joue au niveau national en championnat individuel. »

# Toute la Ville en parle

Il reste un tour à parcourir et le peloton est mené par le numéro 6 MALGRET, le pensionnaire de l'écurie Alves.



*A l'hippodrome de Chartres...*

Mais, tu ne regardes pas la course !



Tu crois qu'il va rester en tête?

Humm...

Si si mais, il y a aussi du spectacle en dehors de la piste...



*Il y aura photo pour la première place entre Mon sourire et Malgret...*

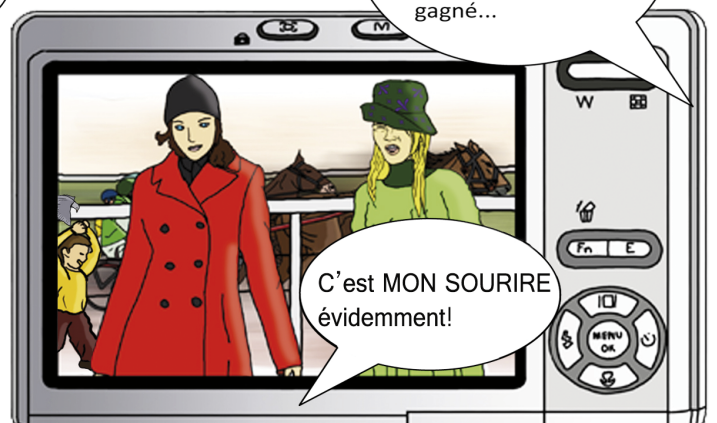
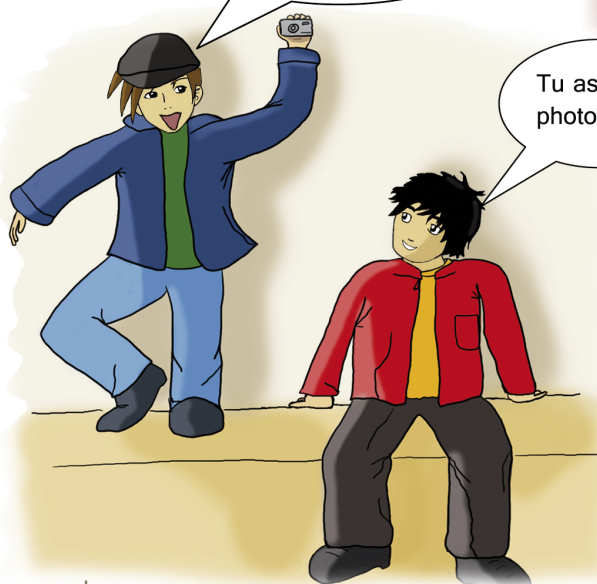
Je comprends, joli coeur, pourquoi tu souris...



Je déclare la rouge victorieuse !

Tu as pris la photo ?

Effectivement, il n'y a pas photo... mais ton cliché ne me dit pas qui a gagné...



C'est MON SOURIRE évidemment!

# 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 14-18

Les cérémonies du 11 novembre vont revêtir un caractère exceptionnel : en plus du traditionnel hommage rendu Butte des Charbonniers, on pourra assister à une veillée au cimetière de Saint Chéron et au « Te Deum » de Berlioz, à la Cathédrale Notre-Dame de Chartres.

## Veillée du 10 novembre :

- **19h45** : rassemblement au cimetière de Saint Chéron, rue du Souvenir français.
- **20h** : départ en cortège vers le carré militaire, avec flambeaux.
  - Interprétation de « la Marche Lorraine » par Nicolas Lhoste, chronologie historique, musique.
  - Hommage au drapeau (poème

de Claude Beyeler), poème de Charles Péguy.

- Dépôt de gerbes, « Le rêve passe » interprété par Nicolas Lhoste.

## Mardi 11 novembre :

- **10h** : Cathédrale de Chartres, « Te Deum », Marseillaise de Berlioz interprétée par l'Harmonie municipale et un chœur.

- **11h** : cérémonie officielle butte des Charbonniers, dépôt d'une gerbe au monument aux morts des enfants d'Eure-et-Loir.

- **12h** : intervention du député-maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges.
  - Vin d'honneur à l'Hôtel de Ville.
  - Banquet du 11 novembre, salon Marceau.

## Les courses hippiques au grand trot

**L**a Société des Courses Hippiques de Chartres, emmenée par le président Jean-Luc Thirouin et son équipe, accélère encore l'allure. En 2009, la Fédération

Régionale des Courses d'Ile de France et de Haute Normandie lui attribuera une réunion P.M.U nationale supplémentaire, soit 5 réunions P.M.U. nationales sur les 13 rendez vous annuels. Une réunion P.M.U nationale, c'est la retransmission de toutes les courses, en direct, sur la chaîne du cheval EQUIDIA et donc un outil efficace de promotion pour la ville de Chartres.

La Société de Chartres reste la seule de la région Centre à organiser des courses hippiques de cette importance.

L'infrastructure sera encore améliorée très prochainement avec l'aménagement de la tour des

Commissaires et la construction de 30 boxes démontables.

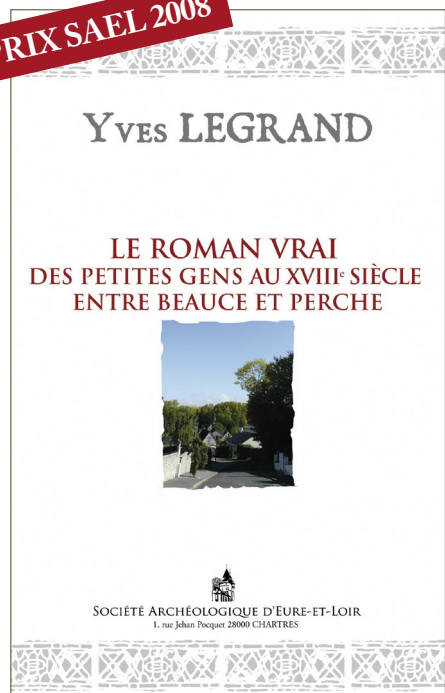
La Société de Chartres continue de vouloir créer une ambiance festive autour des courses avec notamment des animations gratuites pour les enfants : structure gonflable, chevaux cyclos, atelier de maquillage...mais aussi une tombola gratuite à chacune des réunions.

La saison se terminera en novembre avec 4 rendez vous : samedi 7 novembre (journée P.M.U), mercredi 12 novembre, dimanche 16 novembre, vendredi 28 novembre (journée P.M.U).



# « Levée de la milice à Chartres en janvier 1743 »

PRIX SAEL 2008



## Les échevins de Chartres devant la levée de la milice à Chartres

Le 30 octobre 1742, Chartres doit fournir 300 hommes, et donc en présenter 900 au tirage au sort entre 3 candidats. Visant les célibataires de 16 à 40 ans, le tirage peut s'étendre aux hommes mariés et les miliciens doivent servir 6 ans. Les échevins de Chartres font ramener le chiffre à 200 mais contractent un emprunt de 6000 livres pour l'équipement de la milice.

### « Achat » des miliciens

Certains échappent à la levée en faisant acheter un remplaçant par leur communauté ou en l'achetant eux-mêmes. Dans les paroisses chartraines, 35% des miliciens seraient des hommes

« Certains échappent à la levée en achetant un remplaçant. »

Créée en 1688, la milice provinciale fut l'une des institutions les plus abhorrées de l'Ancien Régime car, si les miliciens étaient en principe affectés à la garde des places-fortes, ils pouvaient être incorporés aux troupes de ligne.

achetés, le double dans les communautés d'artisans et de marchands. En contrepartie de son « achat », Yves Daniel obtient de sa communauté de cuisiniers-charcutiers la promesse de recevoir le titre de maître à son retour. Issu des milieux les plus défavorisés, l'acheté se fait parfois mercenaire. Le remplacé s'assure de son service en retenant son certificat « de mœurs et catholicité ». Jean Voisin, dit La Ruine, se vend aux vigneron de la paroisse Sainte-Foy après avoir échappé au tirage au sort, et Jean Bouté, dit Sans Chagrin, ancien soldat, se vend à trois hommes de la paroisse Saint-Aignan.

À travers une mosaïque de portraits et de scènes, de la farce à la tragédie, de la Beauce au Perche, de la fin du règne de Louis XIV à la Révolution, l'histoire du futur département d'Eure-et-Loir se tisse, riche de l'émotion du vécu. Se dessinent

les villages autour de leur église, prés, champs, vignes, lavoirs, mares, puits, moulins et marchés ; s'anime la vie paroissiale et familiale, enfants, époux, nourrices, jeux, métiers des champs et du bourg. Mais aussi tombe l'impôt, s'appliquent justice, levée de troupes, pratiques religieuses,

superstitions, surgissent conflits et doléances. L'ouvrage propose la refonte des recherches d'Yves Legrand, avec un inédit (25 €).

*Juliette Clément, Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Directrice des Publications.*

## Informations pratiques

- Samedi 29 novembre 2008, à partir de 19 h,
  - Hôtel de Ville de Chartres, Salon Marceau.
- Lancement du concours 2008-2010.  
Remise du Prix SAEL 2008.
- dîner (tables rondes de 8 personnes).
  - Participation : 40 € par personne (32 € à partir de la seconde personne de la famille). Adhérents SAEL : 32 € (applicable aux personnes de la famille).
  - Réservation et règlement : par téléphone ou mail, Bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site de la SAEL ou à retirer au siège), à retourner avec le règlement au Secrétariat de la SAEL, avant le 14 novembre, 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres, 0237369193, lun-ven 8-12h/14-17h) [sael28@wanadoo.fr](mailto:sael28@wanadoo.fr) [www.sael28.fr](http://www.sael28.fr)

# Les hipposandales de la Croix-Jumelin

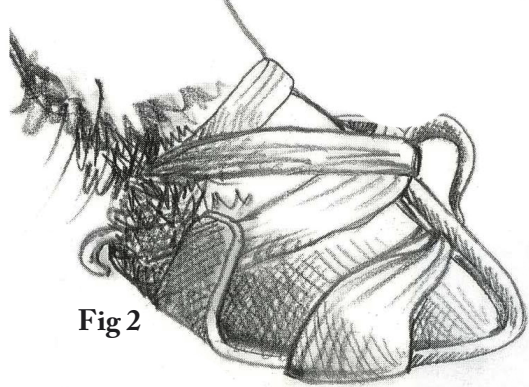


Fig 2

**L**a fouille du site de la Croix-Jumelin (près de la Place Drouaise) s'est déroulée pendant trois mois au printemps (responsable scientifique Laurent Coulon). Elle a permis d'identifier, à la limite nord de la ville, une zone probablement liée à un habitat et une grande aire de circulation empierrée datée de la période gallo-romaine (II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles après J.-C.). Un chemin semble rejoindre la voie romaine Chartres-Lisieux. De nombreuses ornières témoignent du passage de charrettes et d'autres moyens de transport tractés par un animal. Trois hipposandales y ont été découvertes.

## « Ferrer » les animaux

Pendant quatre mille ans après leur domestication, les animaux ont évolué sans ferrure. Les premiers à prendre soin des sabots contre l'usure et les blessures furent les Egyptiens, les Grecs et les peuples d'Asie. Les sabots étaient alors protégés des terrains abrasifs par des « solea » faites de pièces de cuir lacées avec de la paille et du tissu de lin.

## Qu'est-ce qu'une hipposandale ?

Hipposandale signifie « chaussure pour cheval ». Elles avaient, avant tout, un but orthopédique et soulageaient les sabots des longs trajets ou des travaux difficiles. Plinie, auteur romain du I<sup>er</sup> siècle de

notre ère, raconte que l'empereur Néron faisait parer ses chevaux de fers d'argent et sa femme, Poppée, ses mules de fers d'or.

## Et aujourd'hui encore ...

Les hipposandales sont toujours utilisées mais leur mode de fixation a évolué.

## Légendes :

**Figure 1 :** Exemple d'hipposandales (Musée de Normandie).

**Figure 2 :** Hipposandale avec son sabot (Dessin Delor, d'après D. Tihay - Villemanoche). Une hipposandale se compose de plaques métalliques recouvrant la sole (plante du pied du cheval), relevées de façon à épouser les contours du sabot et maintenues avec des lacets en cuir.

**Figure 3 :** Hipposandale en place. Cette hipposandale a été perdue dans une zone boueuse le long du chemin empierrée du site de la Croix-Jumelin. La vue A représente une hipposandale retournée. Elle pouvait comporter à sa base des stries pour éviter que l'animal ne dérape sur les surfaces planes. La vue B montre le profil et la vue du dessus.

**Figure 4 :** Hipposandale d'aujourd'hui.

**Figure 5 :** L'une des trois hipposandales provenant du site de la Croix-Jumelin.

Fig 1

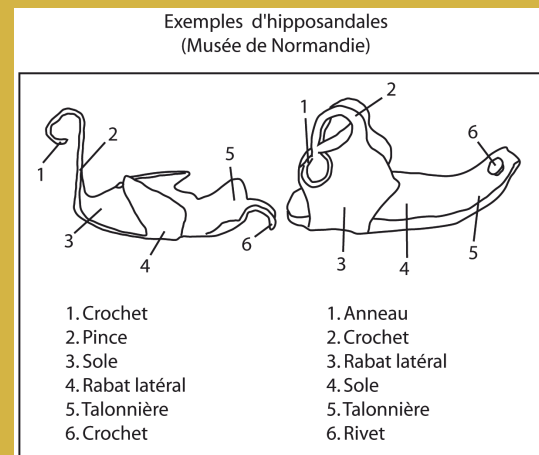


Fig 3

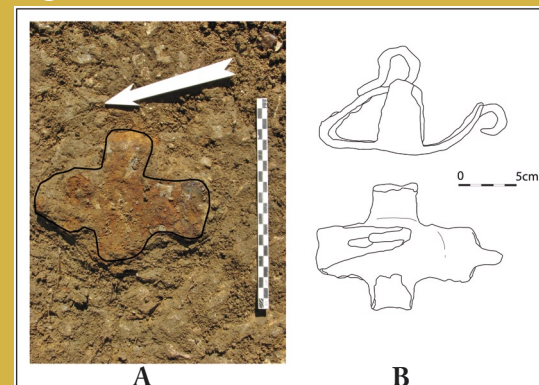
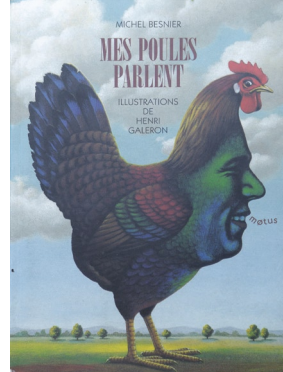


Fig 4



Fig 5

# Le vers aux lèvres



François David, écrivain, directeur littéraire des éditions Motus, poète, appartient au gotha des grands éditeurs de livres jeunesse. En toute discrétion.

Le temps d'une rencontre, il quittera son Cotentin d'adoption pour se rendre à l'Apostrophe le 7 novembre et évoquer son métier, maillon essentiel de la publication.

**V**isiblement, parler de lui n'est pas sa tasse de thé. Il préfère écrire. Ou peut-être savourer les fragrances d'un bordeaux servi en terrasse. Parce que les petits bonheurs terrestres constituent aussi des morceaux de poésie, François David, allure de troubadour et imaginaire de saltimbanque, prend le temps. Il choisit ses mots pour expliquer comment on détecte un bon auteur, comment on réunit tous les ingrédients qui composeront un savoureux recueil. Difficile de l'imaginer derrière un bureau directorial en train d'exercer une profession qui ne fait pas de quartier ! « *Pour faire un bon livre il faut un bon auteur,*

*un bon illustrateur, un bon graphiste. C'est à l'éditeur de les rassembler. Et un bon auteur, c'est celui qui arrive à écrire, simplement, le plus grand nombre de choses. Parmi les auteurs de livres pour enfants on peut trouver des écrivains « goncourables » ou des scénaristes pour le grand écran !* »

Sa propre carrière d'écrivain a commencé avec la littérature classique pour des publics divers. Plusieurs de ses pièces ont été adaptées pour la scène et même diffusées sur France Inter. Ses livres ont été traduits en plusieurs langues. Flammarion, Gallimard, Albin Michel, ou encore Actes Sud lui ont fait les yeux doux. Puis

« Pour faire un bon livre il faut un bon auteur, un bon illustrateur, un bon graphiste. »



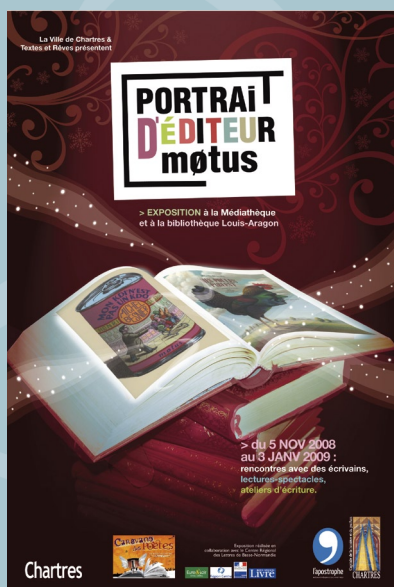
il a évolué tranquillement vers la poésie et enfin la littérature pour enfants. Avant de

devenir lauréat du prix Octogones pour « Les enfants de la lune et du soleil », il a créé une revue littéraire sur cassette, puis a fondé en 1988 les éditions « Motus ». Il a d'abord publié de la poésie pour adultes avant de s'orienter vers la littérature de jeunesse, devenue l'activité principale de sa maison

d'édition. Plus de 100 titres pour jeunes lecteurs sont sortis de ses bureaux normands. Les professionnels de la littérature enfantine considèrent aujourd'hui cette maison d'édition, comme la plus originale et la plus variée.

Pour preuve, la série de livres-objets que François David a utilisée comme support d'écriture et qui constituent une autre façon d'appréhender le livre. « *La poésie est une parole de liberté ! Elle colle à la réalité d'aujourd'hui.* »

# À l'Apostrophe et à la bibliothèque Louis-Aragon



Expositions, lectures, rencontres avec des auteurs, ateliers, débats, la Caravane des Poètes propose à la bibliothèque Louis Aragon et à la médiathèque l'Apostrophe, en collaboration avec la Ville de Chartres, deux mois d'animations autour d'une figure les plus inventives de l'édition française indépendante, François David.

**VENDREDI 7 NOV 2008**

à 18h à l'Apostrophe.

## Le poète, l'éditeur, l'illustrateur.

Henri Ronse dialogue avec François David, écrivain et directeur littéraire des Editions Motus et Henri Galeron, illustrateur.

Rencontre - débat à l'issue du vernissage de l'exposition Motus à l'Apostrophe.

**VENDREDI 28 NOV 2008**

à 18h à l'Apostrophe.

## Pommes, pirates, papillons, poèmes.

La poésie n'est pas ce que vous croyez : elle peut vous réserver

bien des surprises ! Marie Poumarat, Patrice Dehent et Henri Ronse sortent de leur besace à livres une dizaine de ces étranges machines à rêver fabriquées par les Editions Motus. Ils les feuilletent à voix haute et aussitôt des histoires cocasses ou émouvantes prennent corps, nous rendant proches les voix de Jean Rivet, de Jean Elias, de Michel Besnier, de Paul Vincensini, ... Lecture-spectacle avec la participation d'une classe de CE2 de l'Ecole François Villon.

**SAMEDI 6 DÉC 2008**

à 15h 30 à l'Apostrophe.

## Lectures dans un mouchoir de poche.

Les comédiens de la Caravane des Poètes feuilletent pour vous, à voix haute, les petits livres noirs, de la collection Mouchoir de poche, qui passionnent et intriguent enfants, adolescents et adultes et se situent quelque part entre poème en prose, conte et récit. Au cours de cette heure, on entendra des textes de Thierry Cazals, Julia Billet, François David, Christine Beigel, Marc Solal, ... et des destins d'enfants : celui qui avait peur du silence, celui qui voulait être un ange, ...

Lecture spectacle avec la participation de Garance Duarte, Marie Poumarat, Henri Ronse et une classe du Collège ...

**VENDREDI 12 DÉC 2008**

à 18h à l'Apostrophe.

## Michel Besnier lit ses textes et répond à vos questions.

Poète et romancier, fabuliste moderne, Michel Besnier écrit à la fois pour les adultes et pour les enfants. Chez Motus, il a publié Le Verlan des oiseaux, Mes Poules parlent, Le Rap des rats et Mon KDI n'est pas un KDO. Présenté par Henri Ronse, il

répond à vos questions.

Rencontre avec la participation d'une classe du collège de Mathurin Régner.

**SAMEDI 13 DÉC 2008**

à 15 h 30

à la Bibliothèque Aragon.

## Le Rap des rats.

A partir du livre-culte de Michel Besnier, une évocation parlée et chantée du bestiaire sonore de l'auteur, qui jongle avec les mots et produit une musique drôle et grinçante, où les poules coquettes se moquent du coq enrôlé, où les oiseaux volent à l'envers et parlent en verlan, où le ras-le-bol des rats leur souffle un rap rageur. La promenade se finit au supermarché avec d'autres bêtes étranges : les hommes, attachés à leur caddy... qui n'est pas toujours un cadeau... Lecture spectacle avec la participation des comédiens de la Caravane des Poètes et une classe du Collège Mathurin Régner.

À LA MÉDIATHÈQUE

## ATELIERS D'ÉCRITURE

dirigés par Julia Billet

auteur de « Je n'oublierai pas » et de « Noémie lit et crie »

- enfants à partir de 8 ans, adolescents et adultes

- Réservation préalable à la médiathèque l'Apostrophe

• 19 novembre de 15h à 17h

• 26 novembre de 15h à 17h

• 3 décembre de 15h à 17h



# Le choix des Bibliothécaires

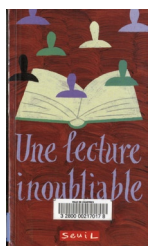
## « Lire pour Grandir »



### LES HÉROS DE NOTRE ENFANCE, François Rivière / Chêne, 2007.

Frisson, rire, goût de l'aventure, souvenez-vous des

« héros de papier » qui ont éveillé chez vous le plaisir de la lecture. Découvrez l'histoire et les origines de ces personnages comme Tintin, Caroline, Babar... que les enfants d'aujourd'hui connaissent même avant de savoir lire...



### UNE LECTURE INOUBLIABLE Seuil, 1997.

La règle du jeu : parler d'une lecture inoubliable. Le résultat : un magnifique

bouquet d'enfances.

Chaque auteur apporte son expérience personnelle et ainsi nous donne de nouvelles envies de lectures. Enfant, adolescent, adulte, chacun y trouvera son compte.



### QUI LIT PETIT LIT TOUTE LA VIE, Rolande Causse / Albin Michel, 2005.

On sait combien la lecture demeure nécessaire dans le monde moderne. Elle permet de maîtriser la langue, de développer l'imaginaire, de structurer la pensée, d'accéder au savoir. S'adressant aux parents soucieux de l'épanouissement et de la réussite de leurs enfants, ce livre-guide leur apprend à éveiller la curiosité et à susciter le goût de lire, même chez les enfants réfractaires ou ceux qui ont « décroché ». Une bibliothécaire propose en complément sa « bibliothèque idéale » de 0 à 15 ans.



### LA LITTÉRATURE JEUNESSE A-T-ELLE BON GOÛT ?

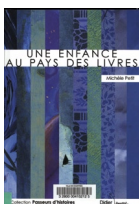
Agence nationale des pratiques culturelles

### Agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse / Erès, 2005.

Ce livre, écrit par des professionnels du livre et de la petite enfance, tente de répondre à de nombreuses questions que les adultes se posent sur la littérature jeunesse. Doit-elle divertir ou éduquer ? A partir de quel âge peut-on donner des livres aux tout-petits ? Pourquoi les mettent-ils dans la bouche ? Et si on les laissait faire ? Goûter, c'est découvrir, les mots aussi passent par la bouche ! Partageons les histoires avec les enfants comme on partage un bon repas. Ainsi nos croqueurs de livres deviendront des dévoreurs d'histoires.

## Pour les plus jeunes

L'Espace Jeunesse de la médiathèque propose une collection riche de plus de 200 documents autour du « livre et l'enfant » qui s'adresse principalement aux parents, aux enseignants et aux éducateurs. Cette collection regroupe des documents autour de thèmes spécifiques tels que la lecture, la littérature de jeunesse, le livre et le tout-petit, le conte...



### UNE ENFANCE AU PAYS DES LIVRES, Michèle Petit / Didier Jeunesse, 2007 (Passeurs d'histoires).

Cette enfance au pays des livres, vue par Michèle Petit, anthropologue de la lecture au CNRS traite de « la découverte

d'un monde, d'un paysage à soi grâce aux livres, la lecture comme fugue, échappée belle, hors les murs de la famille et de la maison, l'arrachement à la solitude ».

L'auteur n'a pas envisagé d'établir une liste de ses bonheurs de lecture, mais étudie ce que ses instants on su lui apporter dans la vie. La lecture aide à se construire, ou se reconstruire dans l'adversité.

A lire du même auteur « Eloge de la lecture : la construction de soi » / Belin, 2002



### SOLOTAREFF: IMAGIER

/ Ed. Memo, 2008.

Grégoire Solotareff, auteur-illustrateur pour

la jeunesse, a choisi de présenter une sélection d'images inédites : dessins, croquis, photographies. On découvre ainsi la variété des modes d'expression de l'artiste et des influences artistiques. Cette sélection personnelle, parcours libre à travers des images qui interpellent le regard du lecteur, permet de pénétrer au cœur du travail de ce grand créateur.

## DVD

### LIRA LIRA PAS

un film de Raphaëlle Desplechin et Arnaud Selignac (2002).

Il est courant d'affirmer que les enfants ne lisent plus. En est-on si sûr ? On n'a jamais publié autant de livres pour la jeunesse et l'on n'en a jamais autant vendu. Alors, entre les mangas japonais et la comtesse de Ségur, entre Harry Potter et Titeuf, qu'en est-il exactement ? Des éditeurs, des auteurs et des enfants abordent ces questions librement.



# Le Portugal à l'honneur

**P**rofitant du concert de fado de Kathia Guerreiro, médecin à Evora (Portugal), salle Ravenne de Chartreexpo, et du dîner portugais animé par le groupe local Saudade, Son Excellence l'ambassadeur du Portugal, Antonio Victor Martins Monteiro, a passé un après-midi à Chartres. Après la visite de la cathédrale, il s'est promené dans les rues commerçantes du centre ville achetant même de la viande à la boucherie de

la rue du Soleil d'Or !

Il a participé à l'opération « tapis rouge » des commerçants du quartier de la Mairie, rue de la Volaille en compagnie de Jean-Pierre Gorges.

Avant de se rendre à Chartreexpo, l'Ambassadeur a découvert la maquette géante de la Ville de Chartres au Futur, salle Jehan de Beauce de l'Hôtel de Ville.

Une rencontre utile au développement des relations entre Chartres et sa ville jumelle Evora au Portugal.



L'ambassadeur du Portugal, Antonio Victor Martins Monteiro et Patrick Géroutet, adjoint à la promotion de Chartres.

# Le Prix Fulbert 2008 à Clara Dupont-Monod



Clara Dupont-Monod, Patrick Géroutet et Isabelle Brochet.

**L**e jury du prix Fulbert de Chartres 2008 a couronné deux femmes et leurs héroïnes.

Le prix adulte a été décerné à Clara Dupont-Monod pour « La Passion selon Juette » aux éditions Grasset, et le prix jeunesse à Martine Pouchain pour « La Couleur du Crime » aux éditions Flammarion.

Le jury du prix Fulbert de Chartres, présidé par Patrick Géroutet, choisit chaque année des ouvrages grand public concernant le Moyen-Âge. Le but est de donner le goût de la lecture, d'accroître la présence française dans les villes jumelles de Chartres et d'encourager le lecteur à mieux connaître le Moyen-Âge, grande période de développement économique et de rayonnement intellectuel à Chartres .

« La Passion selon Juette » est l'histoire d'une femme qui vivait au XII<sup>e</sup> siècle à Huy dans l'actuelle Belgique. Mariée à 13 ans, ce qui est normal à l'époque, veuve à 18 ans, Juette défend sa liberté contre les hommes et le clergé.

A partir d'une histoire vraie, Clara Dupont-Monod a su faire revivre cette âme forte.

Dans « La Couleur du Crime » de Martine Pouchain, l'héroïne, dont le père est maître-verrier, entraîne les jeunes lecteurs sur la piste du meurtrier de sa nourrice. L'action se déroule à Amiens au XIII<sup>e</sup> siècle dans le milieu des teinturiers au bord de la rivière, et des riches marchands près de la cathédrale. L'ambiance est semblable à celle qui existait à Chartres à la même époque. Le suspens est intense.

Conférence au Muséum

# Les insectes bâtisseurs

Par Eric Darrouzet,  
de l'université François-Rabelais de Tours, IRBI.



## Les Mystérieuses citées édifiées par les sociétés d'insectes

Parmi les constructions animales les plus impressionnantes sur terre, les insectes sociaux, tels que les abeilles, les guêpes, les fourmis et les termites, construisent des nids avec une très importante variété de forme, de structure, de taille et de matériaux utilisés. Par exemple, certaines termitières peuvent atteindre 7 mètres de haut, soit environ 600 fois la taille des termites les ayant édifiées. L'élaboration de telles structures résulte du travail organisé de dizaines à plusieurs centaines de milliers d'individus selon l'espèce. Ces nids assurent, entre autres, la protection des colonies contre les prédateurs et l'environnement. Ils peuvent aussi présenter de nombreux intérêts pour l'homme, que ce soit de part leur architecture, leur composition ou leur contenu.

## Pour en savoir plus sur le conférencier

Maître de Conférences à l'Université de Tours depuis 1998, il a travaillé sur les stratégies de reproduction d'insectes parasitoïdes et plus récemment d'insectes sociaux comme les fourmis et les termites. Depuis 2006, il s'intéresse, entre autres, à l'activité de construction d'espèces de termites européens et d'une nouvelle espèce invasive en France, le frelon asiatique. Souhaitant faire découvrir ce monde fantastique des insectes et de leurs réalisations au grand public, il a écrit quelques articles dits

de « vulgarisation » et a réalisé une exposition itinérante intitulée « les insectes bâtisseurs ».

## Courte bibliographie sur le sujet traité

- Corbara B. *Constructions Animales* (2005). Editions Delachaux et Niestlé.
- Darrouzet E. *Les insectes architectes !* (2007). Microscop Hors-série, le journal du CNRS en délégation Centre Poitou-Charentes, 16, 8-11.
- Darrouzet E. *Des nids de guêpes géants aux Etats-Unis* (2007). Insectes, 145.
- Darrouzet E. *L'intimité des nids d'insectes aux rayons X* (2008). Microscop, 55, 10-11.
- Darrouzet E. *Fantastiques bâtisseurs* (2008). Covalences, 66, 2-4.
- Hansell M. *Animal Architecture* (2005). Editions Oxford University Press.

## Prochaine conférence

Le changement climatique  
Mardi 3 février 2009, Jean-Yves CHOPLIN (Météo France)

**Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres.**

**Stationnement au parking « visiteurs ».**

**Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

**Renseignements :**

**Muséum : 02 37 28 36 09 &**

**Centres.Sciences :**

**02 38 77 11 06.**



Une termitière géante édifiée par la termite *masutitermes*.

# CONCOURS DE DESSIN D'ENFANT

**Thème : « Chartres en mosaïque »**



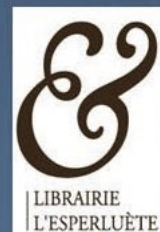
Enfants en classe de  
CM1-CM2 de Chartres  
et de l'agglomération

Déposez vos dessins à  
l'Office de Tourisme de Chartres  
avant le 17 novembre 2008



Règlement du concours et renseignements :

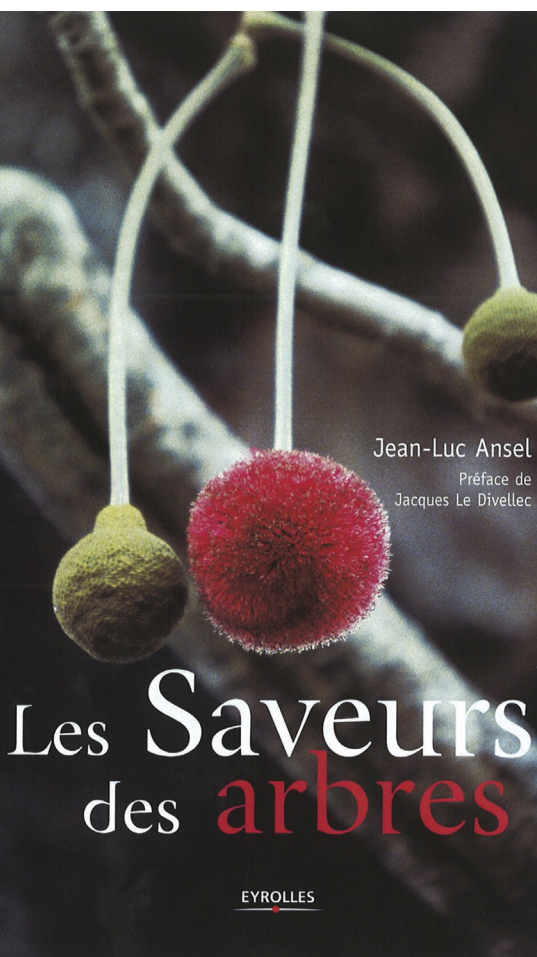
Office de Tourisme de Chartres  
Place de la Cathédrale - BP 50289  
28005 Chartres Cedex  
Tél : 02 37 18 26 26  
[www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)



La Fête de la Science du 17 au 23 novembre

# Quand une ville mobilise tous ses acteurs

Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Chartres soutient l'action de Centre Sciences et collabore à la Fête de la Science.



**P**arce qu'il n'y a pas de monde moderne sans science ni technologie, désireuse de rapprocher le citoyen de la science sous toutes ses formes, Chartres poursuit la démarche entamée l'année dernière pour faire de cette fête un rendez-vous pour novices et avertis, grâce à un large éventail d'animations.

Les Maisons Pour Tous, la Médiathèque l'Apostrophe, le Muséum d'histoire naturelle, la Maison de l'Archéologie, mais aussi le cinéma « les Enfants du Paradis », le Compa, le Musée de l'école ou encore l'IUT, vous proposeront un véritable feu d'artifice de manifestations culturelles scientifiques.

Au programme toute la semaine : expositions, ateliers pédagogiques et manipulations, démonstrations en laboratoires, films, conférences, rencontres et débats avec des scientifiques et des écrivains. Culture et sciences dialogueront au rythme d'une belle programmation dans tous les quartiers de la ville, autour d'un fil conducteur : la planète terre.

Toutes les propositions des services municipaux sont gratuites ! Venez rencontrer le mardi soir Eric Darrouzet qui nous parlera des insectes bâtisseurs (lire page 42). Le jeudi 20 novembre, Jean Luc Ansel, l'auteur des arbres guérisseurs, nous fera découvrir les ressources insoupçonnées des arbres des 5 continents. A la Maison de l'Archéologie les enfants découvriront comment les ressources naturelles étaient utilisées à l'époque gallo-romaine.

L'exposition les caprices du ciel à l'Hôtel de Ville abordera le phénomène des tornades, cyclones, et proposera un regard sur les causes humaines et naturelles des changements climatiques.

Le service des espaces verts de la Ville nous

sensibilisera sur la prise en compte des critères environnementaux dans la réalisation du mobilier urbain.

Sans oublier le rendez vous final : le village des sciences qui se déroulera cette année au Compa pendant tout le week-end et sera l'occasion pour chacun de toucher la science du doigt !

**Pour connaître le détail de toutes les propositions, consultez le programme complet sur [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)**

« Un fil conducteur : la planète terre. »

## Une scientifique reconnue



Une étudiante chartreuse, Aurélie Bornot, sera récompensée par l'UNESCO le 17 novembre, premier jour de la Fête de la Science, pour ses recherches portant sur la prédiction et l'analyse des structures protéiques.

Doctorante à l'université Paris VII, elle a été choisie avec 9 autres candidates, parmi 300 dossiers, par un jury prestigieux, et se verra remettre au Palais de la Découverte une bourse de 10 000 euros par la Fondation d'Entreprise L'Oréal.

## Expositions

**LES CAPRICES DU CIEL.  
PRÉVOIR OU SUBIR.**

(Exposition de Centre.Sciences)

Du lundi 17 novembre 14h au  
jeudi 20 novembre 12hHôtel de ville Salon Marceau  
9h-12h et 14h-17h

Entrée libre sur réservation

Tout public. Contact : centre.  
sciences@wanadoo.fr**TRAVAILLER LA TERRE  
ET NOURRIR  
LES HOMMES.**Agriculture et alimentation à  
l'époque gallo-romaine.Du lundi 17 novembre au ven-  
dredi 21 novembre, de 14h à 18h  
ts les jrs sauf le mardi.

Maison de l'Archéologie.

Entrée libre. Tout public.

Contacts tél. 02 37 30 99 38.

**UNE CLASSE DE  
CAMPAGNE EN 1900**Exposition du Musée de l'École  
d'Eure-et-Loir.Du lundi 17 novembre au jeudi  
20 novembre.Hôtel de ville Salon Marceau de  
9h à 12h et de 14h à 17h.Entrée libre sur réservation. Tout  
public.

Contact :

centre.sciences@wanadoo.fr

**LA GESTION DURABLE  
DES FORÊTS**L'utilisation du bois pour le mo-  
bilier urbain à ChartresDu mercredi 12 novembre au  
samedi 3 janvier 2009 à la Mé-  
diathèque.Entrée libre aux horaires d'ouver-  
ture de l'Apostrophe. Tout public.

Contact tél. 02 37 23 42 00.

**ATELIER RESSOURCES  
NATURELLES**Mercredi 19 novembre de 14h à  
17h. Maison de l'Archéologie.Pour les 6-10 ans. Entrée libre  
sur réservation.

Contacts tél. 02 37 30 99 38.

**ATELIER ETHNOBO-  
TANIQUE: DU CHÊNE À  
L'ENCRE COMMUNE**Du lundi 17 novembre au jeudi  
20 novembre.Hôtel de ville de 9h à 12h et de  
14h à 17h.Pour les élèves du primaire et du  
collège. Entrée libre sur  
réservation.

Contact :

centre.sciences@wanadoo.fr

**L'ENCRE VIOLETTE  
DES ÉCOLIERS EN 1900**(Atelier proposé par le Musée de  
l'école d'Eure-et-Loir)Du lundi 17 novembre au jeudi  
20 novembre.Hôtel de ville Salon Marceau de  
9h à 12h et de 14h à 17h.Entrée libre sur réservation. Tout  
public.

Contact :

centre.sciences@wanadoo.fr

**ATELIER D'ÉCRITURE**

Mercredi 19 novembre. A

l'Apostrophe de 15h à 17h.

12 places avec réservation préa-  
lable à la médiathèque.Public : Enfants de 8 à 13 ans et  
leurs parents

Contact tél. 02 37 23 42 01.

**ATELIER FABRICATION :  
DU BOIS À L'OBJET**Mercredi 19 novembre après-mi-  
di et samedi 22 novembre matin.

MPT de Bel Air.

12 places avec inscription préala-  
ble à la MPTAtelier réservé aux jeunes des  
MPT de 12 à 17 ans

Contact tél. 02 37 88 50 14.

Conférences/débats/  
rencontres**« LES INSECTES  
BÂTISSEURS »**

Par Eric Darrouzet.

Mardi 18 novembre  
à 20h30 - 23HMuséum/Centre.Sciences/An-  
tenne scientifique Universitaire  
Voir page 44.**« LE MONDE DES AR-  
BRES DES 5 CONTI-  
NENTS »**

Par Jean-Luc Ansel.

Jeudi 20 novembre à l'Apostro-  
phe (auditorium) à 17h30.Durée 1h15. Entrée libre dans la  
mesure des places disponibles.

Contact tél. 02 37 23 42 00.

**« PROTECTION DES  
FORÊTS ET MOBILIER  
URBAIN »**

Présentation par Daniel STIVES

Mercredi 19 novembre 16H30 -  
17h. A l'Apostrophe.

Durée 30 min Tout public.

Entrée libre.

Contact tél. 02 37 23 42 00.

## Cinéma

**UN JOUR SUR TERRE**

De Alastair Fothergill.

Vendredi 21 novembre à 20h15.

Cinéma les Enfants du Paradis.

Séance tout public. Durée 1h30

-Tarifs habituels du cinéma

Séances scolaires sur demande :

réservations tél 01 64 22 72 51.

Tarifs : 5.90€. Au-delà de 100

enfants : 5.40€ -

accompagnateurs gratuits.

**FILM DOCUMENTAIRE  
SUR LES ARBRES**

Samedi 22 novembre 15h30.

A l'Apostrophe (auditorium).

Séance gratuite tout public,

Durée 2h.

Contacts tél. 02 37 23 42 00.

**FILMS POUR LA  
JEUNESSE AUTOUR DE  
LA NATURE**

Mercredi 19 novembre 15h30.

A l'Apostrophe (auditorium).

Séance gratuite tout public,

Durée 35 mn.

Contacts tél. 02 37 23 42 00.

## Village de Sciences

Le samedi 22 et dimanche 23  
novembreChapiteau esplanade du Compa  
10h à 18hEntrée gratuite, inauguration  
samedi 22 à 11h

Contact tél. 02 37 84 15 00.



# Théâtre de Chartres



**MAINTENANT ILS PEUVENT VENIR**

Théâtre, compagnie l'Héliotrope.

**Vendredi 14 novembre – 20h30.**

Durée : 2 h.



Au commencement, il y a la mère... Une mère infernale et tyrannique qui ne supporte pas l'éloignement progressif de son fils.

Et puis, il y a Lilia, Yasmina, Zakia... autant de femmes qui bouleverseront la trajectoire du narrateur. Cette fable à la première personne est une fenêtre ouverte sur un pays et son histoire, un voyage dans l'Algérie contemporaine.

Une mise en scène forte sert une écriture à la fois douce et violente.

**◀ HANSEL ET GRETEL**

Théâtre, compagnie Das Fraülen.

**Mardi 18 novembre – 20h30.**

Durée : 1h10.

Un frère et une sœur, suite à un amour interdit, ont été éloignés l'un de l'autre depuis leur jeunesse et se retrouvent, après la mort de leurs parents, afin de pouvoir consommer leur amour en secret. Ils se marient ! La noce débute de façon conventionnelle, robe blanche et petits fours mais une terrible vérité va surgir...

Entre ironie et onirisme, entre réel et imaginaire, le merveilleux s'avère parfois dérangeant...

Une mise en scène originale. Un spectacle surprenant.

**ROMÉO ET JULIETTE, LES AMANTS DE LIÈGE**

Marionnettes miniature, Théâtre Mu.

**Judi 20, vendredi 21 novembre – 10h/15h/20h30.**

Durée : 45mn.



Des personnages miniatures fabriqués dans des bouchons de liège évoluent dans un théâtre à leur échelle, manipulés à la vue du spectateur. L'inventivité et la délicatesse du théâtre Mu donnent à ce Roméo et cette Juliette beaucoup de poésie.

**MIROIRS DE LA POLYPHONIE.**

Chœur de chambre. Carte blanche à François Cornu.

**Mardi 25 novembre – 10h30.****Au foyer.**

Durée : 1h10.

Première carte blanche pour François Cornu. Il nous fera découvrir une forme ancienne de musique vocale, le madrigal, avec les chanteurs du Madrigal du Perche.

Dominique Bourdin a créé cet ensemble vocal en 1999.

Il réunit 18 choristes amateurs passionnés de chant choral. Au programme : Janequin, Victoria, Pergolèse, Caplet.

**DÉAMBULLE**

Théâtre d'objet.

Compagnie Vire Volte.

A partir de 2 ans.

**Mardi 2, mercredi 3 décembre – 10h30/15h30.**

Durée : 40mn.



Tendre flânerie dans un paysage de racines, de galets, de plumes et de bois sculptés, « Déambulle » invite petits et grands à se promener dans trois univers différents : minéral, végétal, animal.

**DUO PEIRANI LÊ QUANG**

Jazz. Carte blanche à Daniel Humair.

**Judi 4 décembre – 20h30.**

Durée : 1h10.

Le duo accordéon-saxo fascine ces deux musiciens par la rapidité et la vivacité qu'elle leur permet. Lyrique, incandescente, leur musique explore de nombreuses ressources sonores et techniques des instruments.

Au Concours de Jazz de la Défense en juin 2003, Vincent Lê Quang a remporté le premier prix de soliste et le premier prix d'orchestre avec Vincent Peirani. Ils se produisent sur de nombreuses scènes en France et à l'étranger.

**Renseignements et réservations tél. 02 37 23 42 79.**



# Théâtre de Poche

## MICHEL LIÉNARD EXPOSE

Du 25 novembre au  
1<sup>er</sup> février 2009.

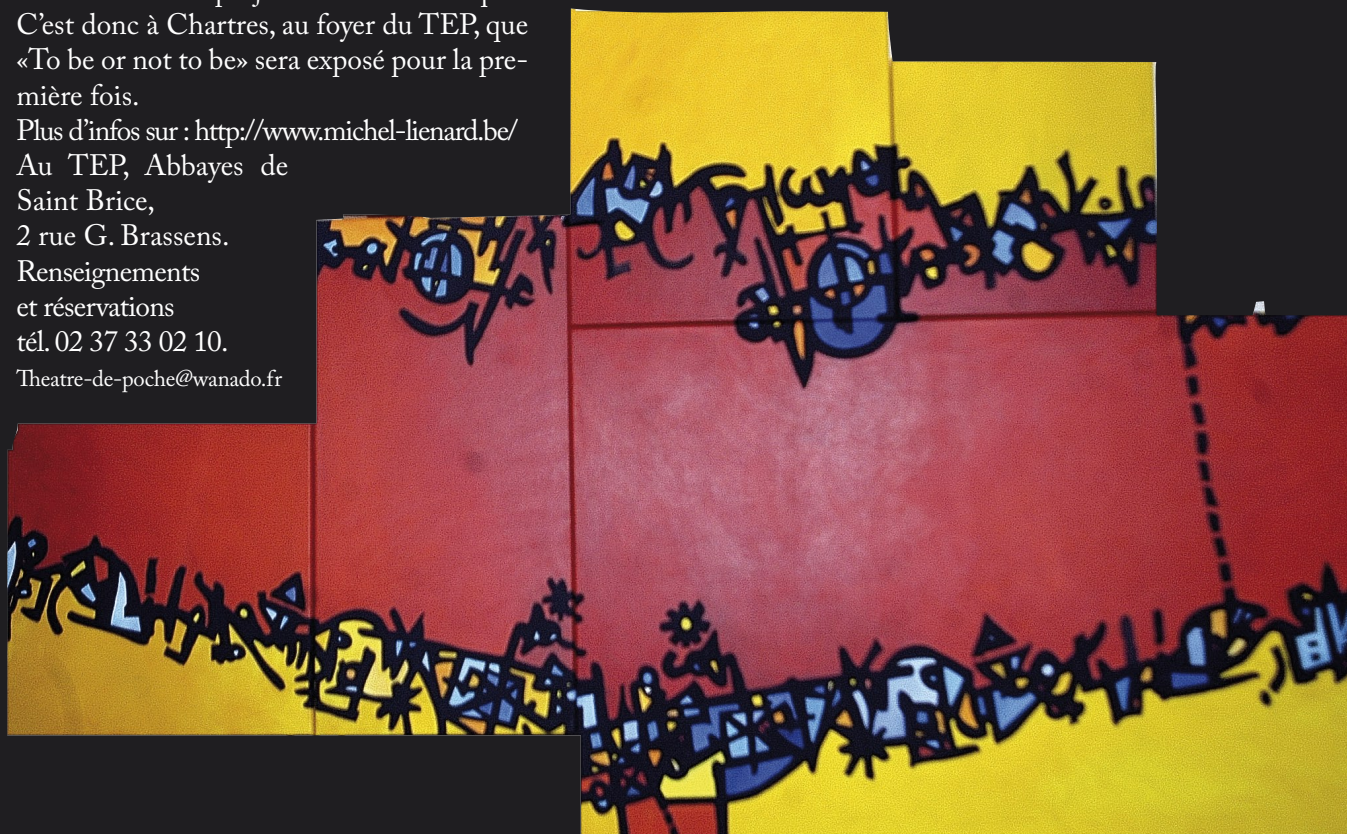
Artiste belge et agrégé en Arts plastiques, il peint et grave depuis toujours. Ses peintures n'ont pas de titre, exception faite d'une œuvre intitulée «To be or not to be». Ce polyptique a été réalisé à la demande de l'attaché culturel de l'Ambassade de Belgique à Londres, pour l'inauguration de la nouvelle ligne TGV Bruxelles/Londres St Pancras. Mais le projet est resté sur le quai. C'est donc à Chartres, au foyer du TEP, que «To be or not to be» sera exposé pour la première fois.

Plus d'infos sur : <http://www.michel-lienard.be/>

Au TEP, Abbayes de  
Saint Brice,  
2 rue G. Brassens.

Renseignements  
et réservations  
tél. 02 37 33 02 10.

Theatre-de-poche@wanado.fr



### ◀ GRAND PEUR ET MISÈRE DU III<sup>e</sup> REICH

De Bertolt Brecht.

Compagnie Naxos Théâtre.

Mise en scène

de Rafael Bianciotto.

Avec Fanny De Donceel,  
Thomas Marceul, Julia Picquet  
et Thierry Sauzé.

Vendredi 28 et  
samedi 29 novembre – 20h30.

Berlin 1930. Montée des dis-  
criminations, de la délation, de  
l'incitation à la haine raciale

dans une Allemagne nazifiée.  
Comment chaque jour, dans  
chaque couche de la société, la  
bête s'est immiscée. Sous forme  
de fantaisie masquée, les per-  
sonnages vous entraînent dans  
une valse dont l'issue se résume  
à cette incontournable question :  
qu'aurais-je fait ?

Représentations scolaires sur  
demande.

Tarifs 12 et 8 €

Spectacle soutenu par la ville  
de Chartres, le Conseil Général  
d'Eure-et-Loir, Le Ministère de  
la Jeunesse et des Sports.



# Théâtre du Seuil



## MALOH ▲

Chanson folk.

**Vendredi 14 et  
samedi 15 novembre – 20h30.**

Avec ses textes touchants, sa tendresse et ses jeux de mots, Maloh, jeune breton de 21 ans, nous emmène dans ses rêveries, au son d'une musique charmante et mélodique.

Primé aux Francopholies de 2008, il apparaît comme un digne représentant d'une scène néo-folk française.



## ▲ DAVY KILEMBÉ

Chanson groovy-funky

**Vendredi 5 et**

**Samedi 6 décembre – 20h30.**

Ce franco-zairois parcourt le globe avec sa guitare en bandoulière et de belles chansons pour tout bagage. Il enchaîne les plus grands festivals (Francopholies, Nuits métisses) avec les plus grands noms de la chanson française (Cali, Sansévérino, Cabrel).

Il a été élu « chanson de l'année » par France Bleu pour sa « chanson pour un plombier polonais » !

**THÉÂTRE DU SEUIL,  
rue Saint Julien.**

**Renseignements**

**et réservations**

**tél : 02 37 36 89 30.**

**Theatre.du.seuil@wanadoo.fr**

**www.theatreduseuil.com**

## ◀ NANO

Arnaud Méthivier

Accordéon, musiques actuelles.

**Vendredi 28 et**

**samedi 29 novembre – 20h30.**

Arnaud Méthivier, alias Nano, promène avec lui son accordéon depuis la plus tendre enfance, tel un compagnon de voyage ; car c'est bien à un voyage qu'il nous invite, un voyage sonore, à travers des musiques actuelles et improvisées.

Ancien accompagnateur de Stéphane Eicher et de Kent, Nano nous donne à entendre une musique aventureuse.



# Recherche jeune chanteur...

Le Carrefour Live, 3 concerts et un casting en faveur de la banque alimentaire.

Carrefour propose trois concerts caritatifs exceptionnels les 17, 18 et 19 novembre à Chartrexpô. Avec, en première partie, les lauréats d'un casting qui aura lieu le 8 novembre dans les salons d'un grand hôtel chartrain. Une occasion unique pour de jeunes talents de tenter leur chance.

**T**rois soirs de folie, labellisés Carrefour Chartres, vont enflammer la salle Ravenne. Pour cette 5<sup>e</sup> édition des artistes tels que Zaho, Slaï, Anis, Natasha Saint-Pier, Patrick Fiori ou encore Mathieu et Quentin (les vainqueurs de la dernière Star Académie) apporteront leur contribution gracieuse à cette manifestation caritative. Aucun autre magasin du groupe ne met sur pied une telle manifestation. Rappelons-le, les recettes des trois soirées sont reversées intégralement à la Banque Alimentaire.

Pour Jean-Marc Olaïzola, responsable de l'organisation : « *les thèmes sont différents chaque soir. Zouc, rap, RnB, chanson française, il y en a un peu pour tous les goûts. Les concerts commencent à 19h et le tarif est fixé à 3€ afin de permettre aux jeunes spectateurs de venir. Nous renouvelons le casting qui, l'an dernier, avait connu un vif succès. Mais nous l'élargissons cette année aux jeunes à partir de 16 ans. Les trois premiers pourront se confronter à un vrai public en montant sur scène. Une chance unique !* »

## La programmation :

- **Lundi 17 à 19h** : Zaho, Slaï, Anis, William Balde.
- **Mardi 18 à 19h** : Louisy Joseph, Léa Castel, Natasha St Pier, Patrick Fiori.
- **Mercredi 19 à 19h** : Zaza Fournier, Marc Antoine, Mathieu Ed-

COLLECTE NATIONALE LE DERNIER WEEK-END DE NOVEMBRE



**PRIX EN FOLIE**  
89 EUROS\*

• LE COÛT DE LA VIE N'EST PAS LE MÊME, QUAND ON N'A PAS ASSEZ D'ARGENT POUR VIVRE...

3 millions de personnes ne mangent pas à leur faim



ward, Quentin Mosimann.

**Vente des billets :**

**uniquement à Carrefour Chartres. 3€.**

## La collecte de la Banque Alimentaire :

27 et 28 novembre. Dans tous les grands magasins d'alimentation.



## « Venise sous la neige »

de Gilles Direck

Avec les comédiens du Portail Sud

**Du jeudi 6 au dimanche 16 novembre.**



### THÉÂTRE PORTAIL SUD

Entraînée par son ami avec qui elle vient de se disputer, Patricia arrive furieuse à un dîner «entre amis» où elle ne connaît personne. La soirée va voler en éclats ! Venise sous la neige est une comédie dynamique et savoureuse tournant autour d'un énorme malentendu. Voir Venise et mourir... de rire.

**Jeudi, vendredi et samedi à 21h et dimanche à 16h.**

**Entrées 11€ et 15€.**

**Réservations au 02 37 36 33 06.**

**Plus d'infos [www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)**

## « Le Piston ! »

Manoche

**Vendredi 7 et samedi 8 novembre à 20h30.**

SALLE DOUSSINEAU

Pas de sous-mots, pas de sous-rires, que des bons mots sans gros mots ! Le style est clair : non à



# C'est pour rire !

**Du 7 novembre au 30 novembre 2008**

Le Festival « Top in Humour », créé et dirigé par Dominic Le Bé, fête sa 7<sup>e</sup> année d'existence, pour le bonheur des spectateurs.

la vulgarité ! Manoché, tendre clown au cornet à pistons, nous entraîne dans un voyage poétique et musical. Dans l'ombre de Devos, le génial benêt, avec son béret et son pantalon trop court, pose un regard décalé sur le monde actuel et jongle subtilement avec les mots ...

En 1<sup>re</sup> partie les élèves du collège Jean Moulin et du Conservatoire proposent leur travail d'écriture et de mise en scène dans le cadre d'un projet d'éducation artistique mené avec la Ville et l'association « Le cornet à spirale » (lire page 8).

**Plus d'infos [www.manoché.fr](http://www.manoché.fr)**

**Entrées 5€ et 7€ - Réservations au 02 37 18 47 60.**

Yvan Challey dans

## « Le goût de l'orange »

**Du jeudi 20 au dimanche 30 novembre.**

THÉÂTRE PORTAIL SUD



Pour avancer dans la vie, il faut lutter contre ses démons intérieurs et parfois tuer l'image de ses parents : pour Simon, comédien, 35 ans, ce sera dur... son père étant devenu une femme et sa mère une orange. Amateurs de fantaisie freudienne de cape et d'épée, ce spectacle est le vôtre.

**Jeudi, vendredi et samedi à 21h et dimanche à 16h.**

**Entrées 11€ et 15€.**

**Réservations au 02 37 36 33 06.**

**Plus d'infos**

**[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)**

Manuel Pratt

## « Best-of »

**Samedi 29 novembre à 21h.**

SALLE DOUSSINEAU



Dans son « Best-of » l'artiste nous fait un festival en direct live de « politiquement incorrect ». Pratt aborde avec délice les sujets les plus durs, sans tabou, sans limite. Son débit ultra rapide se nourrit de nos peurs et de nos colères. Résultat : on rit comme ce n'est pas permis de rire. On rit jaune, on rit à gorge déployée comme un enfant, on rit de bonheur libéré de nos propres censures.

**Plus d'infos [www.manuelpratt.com](http://www.manuelpratt.com)**

**Entrées 8€ et 14€ - Réservations au 02 37 18 47 60 ou 02 37 35 08 94.**

**Renseignements tél. 02 37 35 08 94.**

**[www.topin humour.fr](http://www.topin humour.fr)**

**[www.myspace.com/festivaltopin humour](http://www.myspace.com/festivaltopin humour)**

Partenaires :

Le Conseil Général de l'Eure-et-Loir, La SACD (Société des auteurs), Ville de Chartres, Ville de Dreux, Ville de Lucé, Commune de Gasville-Oisème, Commune d'Epéron, Commune de Cloyes-sur-le-Loir, Commune d'Anet, Commune de Saint-Prest, Commune de Mainvilliers, Comité Alnéoïis des fêtes & spectacles - Auneau, Commune de Langey, Théâtre de Chartres, Les Prairiales, Le Portail Sud, Association du FAR de Gasville-Oisème, Inter Hebdo.

# « La Machine » à succès

Musiques actuelles à la MJC de Rechèvres

Organisation de spectacles, cours de musique et de chants, rencontres artistiques, « La Machine » dynamise la vie musicale chartraine. La salle Doussineau lui offre, pour ses 10 ans, une carte blanche.

« La Machine » a grandi. Elle a aujourd'hui 10 ans et 120 membres. Elle s'est installée, non sans faire de bruit, dans le paysage acoustique chartrain. Tout a commencé par le bouche à oreille, un concert par ci, un concert par là, jusqu'à ce que la Ville de Chartres lui ouvre les portes de la Maison des Jeunes de Rechèvres pour y poser partitions et bagages.

Et « La Machine » a fait corps avec le lieu. L'été dernier elle a joué du pinceau et des instruments de musique avec la même virtuosité et a inauguré la nouvelle déco en septembre dernier.

Elle organise des spectacles et des concerts de musique acous-

tique ou « *plutôt semi-acoustique pour le respect du voisinage* », selon Elise Lemoine, le professeur de guitare de l'association. « La Machine » assure également des cours de musique et de chant. « *Beaucoup d'élèves, notamment en guitare et en chant sont des retraités. Il y a aussi des cours de piano, de percussions, des stages de théâtre et de nombreuses rencontres artistiques autour de la guitare. Les ateliers chant sont ouverts aux enfants à partir de 8 ans.* »

Chaque mois, « La Machine » programme un concert promouvant des groupes locaux. Une collaboration avec l'ancienne fédération « Le Mur du Son » lui

a permis de mesurer la demande d'un public fidèle à la musique actuelle et amplifiée.

Enfin, l'association qui est présidée par Sylvain Coppin, met à disposition des groupes qui le demandent, un studio de répétition de 25 m<sup>2</sup>.

**Renseignements :**  
tél. 02 37 36 54 71.  
lamachine@live.fr

**Au programme à Doussineau :**  
**Doneanker (10 janvier 09)**  
**Tous les films ont la même fin (28 février 09)**  
**Slam et Cie (30 avril 09).**



# Les grands tubes du classique

A Doussineau, samedi 13 décembre à 20h30

## Un rendez-vous familial « La Madeleine Musicale »<sup>3</sup>

Vous avez dit Madeleine ? Comme la Madeleine de Proust, des goûts et des saveurs oubliés font à nouveau surface et vous plongent « dans l'édifice immense du souvenir ». Pour ceux qui ont des airs dans la tête, c'est le bonheur d'en avoir l'intégrale, pour ceux qui ont envie de fabriquer des « souvenirs », c'est l'occasion de rencontrer des œuvres connues à réécouter aussi souvent que possible.

Retour sur les plus belles pages du classique, expliquées et jouées avec brio par des interprètes aussi doués que passionnés, une petite heure de musique à savourer en toute simplicité en famille.

## La folie Opérette

Direction artistique et musicale :  
Claude Jouannet  
Frédérique Lafon, soprano,  
Claude Jouannet, mezzo, Pierre  
Amy, ténor, Jean-Marie Lasserre,  
baryton, Chœur Arc en Ciel,  
Ziska Gouginsperg, piano.

Tout en poussant l'escarpolette, De-ci de-là, cahin caha, la Fille du tambour major, rencontre la Périchole qui entame sa Vie Parisienne avec la Belle Hélène. Après maintes péripéties, elles se retrouvent clandestinement chez Mignon ...

Grâce principalement au « grand Jacques »... Offenbach, vous passerez une heure avec les « tubes de l'Opérette ». Cette joyeuse troupe d'une quarantaine de quidams, en costumes d'époque, deux



divas, un jeune ténor, un baryton, un chœur et une pianiste vont faire revivre avec passion ce délicieux répertoire.

**Renseignements**  
tél : 02 37 18 47 60.

# Musique Baroque



L'association «Les Clavecins de Chartres» propose une «Rencontre Baroque» le 9 novembre, à 17h30, au musée des Beaux-Arts. Nicolas Lhoste et l'ensemble Christopher Simpson interpréteront les plus belles pages de la musique anglaise et espagnole pour ténor et basse continue.

Par ailleurs l'association «Euréliades» proposera un spectacle «Dialogues et polyphonies du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> italien», le 29 novembre, à 20h30, au Compa. Avec

l'ensemble baroque «Le chant de Flore», composé d'artistes euréliens, et la Maîtrise du Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres, dirigée par Philippe Frémont. Au programme : Muffat, Scarlatti, Corelli ou encore Vivaldi.

**Renseignements**  
 tél. 06 76 75 48 30.  
 o.clemence@wanadoo.fr  
 Office de tourisme  
 tél 02 37 18 26 26.

© Paul Attali

## La chorale «DE SI DE LA» du CCAS cherche ses voix

La chorale «DE SI DE LA» se réunit et répète les lundis de 16h45 à 18h45 à la salle Vlainck, 7 boulevard Chasles à Chartres.

Si vous avez envie de chanter ensemble à plusieurs voix, la chef de chœur, Larysa Syvukha du Conservatoire de Musique et de Danse, vous accueillera au sein du groupe de choristes dans une ambiance sympathique. Venez nombreux !

**Pour plus de renseignements complémentaires, contactez le service Animation Retraités du CCAS au 02 37 18 47 23.**



# Le conservatoire de Musique et de Danse



## La rentrée en chantant

**A**u Conservatoire de Musique et de Danse, les inscriptions pour l'année scolaire 2008/2009 ont progressé de près de 21%.

Le nombre d'élèves est passé de 646 inscrits l'an passé à près de 780 cette année. Ce succès, on le doit d'abord au projet pédagogique que Michel Bienaimé a influé depuis deux ans, soutenu par une équipe d'artistes-enseignants motivés. Mais c'est aussi avec la proposition de nouveaux projets mis en place dès septembre 2008 que le Conservatoire continue de séduire.

Parmi les nouveautés, un événement majeur indiscutable : la création d'un Grand Chœur du Conservatoire, placé sous la direction de Philippe Frémont. Le recrutement est en cours. Choriste chevronné, ou débutant, n'hésitez pas à contacter le Conservatoire pour le rejoindre.

Autre initiative : la création d'une session Orchestre à l'École, initiée dans le cadre du dispositif de la Réussite Educative (lire page 8).

Le département Danse non plus n'est pas en reste, avec la mise en place d'un Atelier de création, dirigé par Amandine Bonnet. Elle propose un atelier ouvert aux danseurs, chanteurs, comédiens et musiciens de tous horizons, basé sur la rencontre des disciplines, l'improvisation et la composition.

Enfin, ne boudez pas les concerts de la saison des « Vendredis du Conservatoire » proposés par les professeurs, qui s'étalent toute l'année gratuitement dans divers lieux de notre cité. Ils permettent de découvrir ou de réentendre aussi bien les chefs-d'œuvre de la musique de chambre que les standards du jazz... (voir l'agenda des manifestations).

En raison de la création du grand Chœur le Concert de l'EPC du 22 novembre 2008 est annulé.

Il est également à noter que le concert de l'ensemble contemporain du Conservatoire programmé le 28 novembre 2008 est reporté à une date non définie.

Merci de votre compréhension. programmé le 28 novembre 2008 est reporté à une date non définie.

Merci de votre compréhension.



## Concert à histoire

**Vendredi 14 novembre 2008 - 20 h 30. Auditorium de la Médiathèque.**

Avec Fabienne Taccola, Violon - Yves-Laurent Taccola, piano - Michel Bienaimé, clarinette et récitant.



Stravinsky.

### PROGRAMME :

Trio pour violon, clarinette et piano - Aram Khatschatourian.

Quatre pièces pour violon et piano - Josef Suk.

Ferdinand, le petit taureau - Alan Ridout.

Cinq préludes de danse pour clarinette et piano - Witold Lutoslawski. L'histoire du Soldat (version trio) - Igor Stravinski.

Une grande complicité unit Fabienne et Yves-Laurent Taccola qui forment un duo depuis une quinzaine d'années et Michel Bienaimé, le directeur du Conservatoire de Chartres.

Ces trois musiciens proposent un programme varié et novateur faisant alterner sonates et trios. L'ensemble est de plus enrichi par le talent de récitant de Michel Bienaimé, qu'il vous fera partager à travers les œuvres de Ridout et Stravinsky.

**Amnesty**  **international**

*Pensez à vos  
cadeaux de Noël !*

**EXPOSITION  
VENTE**

**D'AMNESTY**

## Un artisanat prisé...

L'exposition vente d'artisanat organisée par Amnesty International a ses fidèles. Certains visiteurs viennent parfois de la région parisienne pour y trouver leurs cadeaux de Noël. L'occasion pour eux de visiter Chartres.

Cette année on trouvera les 15 et 16 novembre, dans la collégiale Saint André céramique, émaux, vêtements tissés, objets en bois tourné, bijoux, cartonnage, chapeaux. Des objets particulièrement choisis pour leur grande qualité.

« Manu animations » assurera une animation musicale pendant l'exposition.

Collégiale Saint-André, samedi 15 novembre de 14h à 19h et dimanche 16 novembre de 10h à 19h.

Entrée libre.

Renseignements  
tél. 06 82 92 06 59.



# Les artistes ont du COEUR

Vente aux enchères de tableaux



**L'**association artistique caritative « Les toiles du Cœur » organise une vente aux enchères d'œuvres d'artistes professionnels et amateurs, le samedi 22 novembre, au Manoir de Vacheresse les Basses.

Les œuvres seront auparavant exposées au Crédit Agricole, rue Daniel Boutet, du 21 octobre au 8 novembre et au Manoir de Vacheresse les Basses (près de Nogent le Roi), du 10 au 22 novembre.

Les profits de la vente aux enchères, orchestrée par Maître Lelièvre, iront à des associations d'aide à l'enfance, sur présentation d'un projet.

Gérard Fally, Sylvie Aubert, Thierry Wald, Isabelle Nugues, Denis Piccol, Moussa Tiba, Leslie Xuereb, Nathalie Lefèvre, Claude Gimeno, parmi tant d'autres, ont adhéré spontanément à cet élan. Sylviane Allouat, la présidente de l'association, s'en étonne encore : « *nous ne pensions pas susciter une telle mobilisation ! Les prix seront fixés par le commissaire priseur. Au regard de la qualité des œuvres offertes, nous ne voulons pas que cette vente soit une braderie de tableaux !* »

La manifestation est parrainée par Michèle Battut.

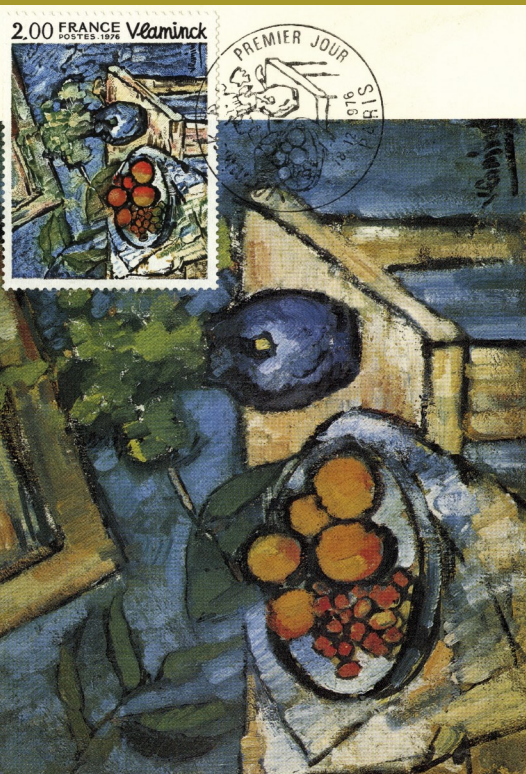
**Renseignements  
tél. 06 17 90 56 24.**

<http://les-toiles-du-coeur.sosblog.fr>



Du 28 novembre au 2 décembre  
Exposition philatélique

# Hommage à Vlaminck



Il y a cinquante ans, le 10 octobre 1958 très précisément, mourait Maurice de Vlaminck. Aîné de cinq enfants d'une famille flamande, il a été élevé dans un milieu de mélomanes un peu bohèmes. Musicien dans un premier temps, puis peintre, mécanicien, coureur cycliste, il fait la connaissance par hasard de Derain, avec qui il se lie d'amitié. Esprit contestataire, il se passionne alors pour les idées anarchistes. Il découvre Van Gogh, dont la violence chromatique correspond parfaitement à sa formation d'autodidacte et à son tempérament rebelle. Il rencontre ensuite Matisse et décide alors de se consacrer à la peinture. C'est à cet esprit libre et avant-gardiste que le Cercle Philatélique Chartrain a choisi de rendre hommage au cours de son exposition-bourse de timbres qui a

lieu, cette année, à la Collégiale Saint-André.

L'exposition s'articule autour de trois pôles : une exposition thématique, une exposition philatélique de 40 panneaux réalisés par les membres de l'association, une exposition de documents biographiques.

Une quinzaine de peintres locaux ont eu envie de se joindre à cet hommage rendu à l'artiste. Ils présenteront chacun trois œuvres, dont une sur Vlaminck.

Négociants en timbres et vieux papiers seront présents le week-end aux côtés du Musée de l'école et des collectionneurs de Rechèvres. Des visites et ateliers pédagogiques sont prévus les autres jours.

Et, cerise sur le gâteau, le cercle philatélique créera un timbre personnalisé autour de Vlaminck, avec une carte postale.

La Ville et le Public attribueront chacun un Prix pour la meilleure collection.

**Collégiale Saint André. Entrée libre. De 10h à 18h.**

**Renseignements  
tél. 02 37 28 45 74.**



## Le coin des philatélistes Un fauve dans son album

Étonnant bonhomme que ce Maurice de Vlaminck, touche à tout et eurélien, musicien et provocateur, direct et talentueux, écrivain et peintre... Ses œuvres sont en bonne place au Musée des Beaux-Arts, comme dans notre musée philatélique...



10 octobre 1958, le Fauve est mort ce soir...

Quatre pays dans le monde ont choisi une œuvre de Vlaminck pour illustrer leurs timbres : la France, Monaco, la Guinée équatoriale et le Paraguay.

En 1976, la France célébrait le centenaire de la naissance de l'artiste en émettant une valeur à 2,00 francs (N°1901) intitulée « Nature morte ». Gravée par Pierre Béquet, émise en feuilles de 25 exemplaires, elle peut se multiplier dans vos albums, si on y inclut les souvenirs et oblitérations Premier Jour, les cartes maxima...

En 1980, c'est au tour de Monaco de célébrer Vlaminck, et le 75<sup>e</sup> anniversaire du salon d'Automne de 1905 où sont nés le mot « fauve » et donc le « fauvisme ». Cette valeur à 2,00 francs (n°1241) intitulée « La route », fait série commune avec une œuvre de Van Dongen, une de Matisse et une de Derain.

Moins connues et donc moins aisées à trouver, les valeurs du Paraguay (n°1091) et de Guinée équatoriale (n°PA 73) sont illustrées par le même tableau. Au Paraguay, il permet de glorifier l'épopée nationale et en Guinée il entre dans le cadre de la protection de la Nature ! Sans commentaires !

N'oublions pas non plus, la « Lettre à Berthe Combe », tableau sur lequel le peintre a collé un « vrai » timbre sur sa toile. Cette œuvre est en dépôt au Musée de Chartres.

Et puis, tout philatéliste est fier de posséder une lettre comme celle-ci ! Et pratique à exposer, car l'expéditeur a écrit son adresse au recto...

Alors, sans hésitation, mettez un fauve dans votre album !

**Cercle Philatélique Chartrain  
Jean-Francis Ressort  
Tél. 02 37 28 45 74.**

Jusqu'au 4 octobre 2009

# Le cirque fait son entrée au Musée des Beaux-Arts



« Le pouvoir de l'illusion » 240x80 cm. Alfredo Lopez. 2008.

Le musée des Beaux-Arts inaugurera le 14 novembre prochain sa quatrième exposition destinée au jeune public qui durera une année. Après «Bonaparte et l'Égypte», le thème portera cette année sur le cirque.

**L**e cirque reste dans l'imaginaire des enfants et des parents, un souvenir inoubliable. Clowns, animaux, magiciens, acrobates, musique..., chacun garde en mémoire un numéro, une ambiance qui symbolise le cirque. L'exposition au musée des Beaux-Arts propose de retracer l'histoire du cirque au travers de maquettes, costumes, chevaux de bois, matériel de jonglerie, cages, tabourets... Dans un décor fabuleux reprenant les couleurs traditionnelles du cirque : rouge et or, rouge et jaune.

Des activités, des questionnaires et tout simplement l'observation des objets ou images seront à la disposition des enfants afin de leur faire profiter d'une visite à la fois ludique et éducative.

Dans un petit espace « galerie » attenant à la salle d'exposition elle-même, des reproductions en-

cadrées des principaux tableaux connus sur le thème du cirque peints par Chagall, Dufy, Léger, Toulouse-Lautrec, Seurat, Jacob, Chéret, Picasso..., ainsi que des créations contemporaines seront exposées.

Comme les années précédentes, l'exposition est destinée aux scolaires venus avec leurs enseignants, des scolaires bénéficiant des services d'un animateur proposé par le musée et des enfants venant librement avec leur famille.

**Exposition ouverte au jeune public du 15 novembre au 4 octobre 2009.**

Les enfants recevront un petit journal contenant des informations et des jeux permettant d'explorer toute l'exposition et d'en tirer des informations nouvelles sur un sujet neuf.

Ce petit journal abordera l'his-

toire du cirque, ses légendes, ses grands hommes, ses numéros mythiques.

## Recherche 70 figurants



Le tournage d'un film long-métrage se déroulera au Musée des Beaux-Arts pendant tout le mois de décembre,

avec Zabou Breitman, Mélanie Doutey, Jean-Pierre Darroussin, Denis Podalydès.

Pour ce film, le metteur en scène, Mathias Gokalp, recherche 70 figurants. Les auditions se dérouleront au théâtre de Chartres. Les personnes intéressées doivent contacter l'ANPE.

# Tribunes des groupes de l'opposition

## Seul Q-Park s'enrichit...

**L**a cour d'appel a tranché. La délégation de service public des parkings Q-Park est illégale. Le maire a commis une erreur de droit et s'obstine dans une erreur économique.

Le compte rendu annuel d'activité des parkings montre que cette opération est loin d'être un succès notamment pour l'attractivité du centre ville. Comme le prouve l'enquête de satisfaction réalisée :

- moins de 25% des utilisateurs y vont pour leurs loisirs ou des achats en centre ville.
- plus de 65% en revanche y descendent pour leur travail ou leur domicile.

En clair, on n'utilise le parking que contraint et forcé. C'est la preuve que le prix du stationnement est dissuasif, surtout en cette période

de baisse du pouvoir d'achat. Il en résulte un problème financier préoccupant : le chiffre d'affaires est inférieur de 20 % aux objectifs du contrat annulé. Bilan : seul Q-Park gagne de l'argent (plus de 170.000 euros de frais de siège ponctionnés chaque année) alors que la ville n'a pas même perçu depuis l'ouverture la moindre redevance fixe inscrite au contrat.

Pour ne pas léser les chartrains dans cette opération, il faut un plan complet qui ne règle pas seulement le problème juridique : il doit aussi comporter un volet financier et un volet commercial. Nous sommes prêts, pour notre part, à contribuer à l'élaboration de ce plan global.

**Lucie M'Faddel,  
Nadège Gaujard-Leroux,  
Eric Chevée  
modem-chartres@orange.fr**

## Quand la réalité est bien différente du discours officiel

La cour d'appel de Nantes vient de rendre son verdict confirmant l'illégalité de la convention passée entre la ville et Qpark. Alors que nous rédigeons cet article nous ne sommes toujours pas en possession du jugement. Nous ne nous en tiendrons donc qu'aux informations qui sont en notre possession, c'est-à-dire le rapport d'activité de QPark.

Rappelez-vous les propos du Maire en Conseil Municipal : « Aujourd'hui l'activité de stationnement entre 2003 et 2008 a été multiplié par 3. C'est que l'activité, c'est la ville qui la règle..., quand on met la médiathèque en centre ville..., quand on met un cinéma à cet endroit..., quand on veut mettre la cité judiciaire dans l'ancien lycée Marceau....on sait ce que l'on fait ». Il balayait ainsi d'un revers de main les mises en garde de la Cour Régionale des Comptes qui jugeait déjà les objectifs surévalués

Malheureusement il y a une différence entre les désirs du maire et la réalité résumée par cette petite phrase dans le rapport d'activité : « nous sommes en dessous de nos prévisions, soit un recul de 19,96% de notre objectif ». Sur tous les parkings, les résultats sont inférieurs aux prévisions. Pire, les recettes horaires des deux parkings, hôtel de ville et cathédrale, sur les derniers mois de l'année 2007 (octobre, novembre, décembre) sont inférieures à celles de 2006 !

La réalité des chiffres montre que le chiffre d'affaire est tellement décevant que la ville de Chartres, au titre de l'année 2007, a failli verser à Qpark une compensation financière !

Balayé les beaux discours, les belles promesses, les chiffres sont là pour attester que le projet de l'UMP, comme l'opposition l'a toujours dit, **n'a pas été conçu pour répondre à un problème de stationnement**, mais bien pour pouvoir engranger de l'argent (un des motifs de l'annulation de la convention en première instance par le Tribunal d'Orléans) d'où un parking surdimensionné, et dont le coût pour l'usager, et au final pour nos impôts, est bien trop élevé.

Monsieur le maire l'a déjà pratiquement avoué. Alors qu'il a toujours avec obstination et entêtement refusé d'écouter les élus d'opposition, dernièrement, il déclarait dans la presse : «... que le parking n'avait pas pour vocation d'être rentabilisé coûte que coûte », reconnaissant de facto son échec, et prévoyant les chartrains à payer.

La gestion du dossier Qpark n'est qu'un exemple. D'autres vont venir. Qu'en est-il des comptes de Chartres Habitat? Comment assurer le financement du complexe aquatique ? Quelles conséquences la crise financière aura sur les finances de la Ville dont les emprunts sont pour 60% d'entre-eux à taux variables? **Voilà les questions qui sont devant nous.**

La majorité UMP et son maire ont réussi à faire illusion et à cacher leurs approximations et erreurs avant les dernières échéances électorales. La situation est grave pour notre ville. Ce dont les chartrains ont besoin aujourd'hui c'est moins de communication que de vérité.

**Les élus de Gauche du Conseil Municipal de Chartres.  
contact@davidlebon.fr**

parviennent à faire annuler la Délégation de Service Public, les soi-disants « défenseurs des intérêts des contribuables chartrains » auront seulement réussi... à faire payer une partie du parking par les contribuables chartrains !

A Chartres, le ridicule ne tue plus : il coûte !

**Le groupe des élus de la majorité municipale.**

# Tribune de la majorité

## Ils veulent faire payer les contribuables Chartrains !

En attendant (à l'heure où nous écrivons cet article) de connaître les attendus du jugement de la Cour d'Appel de Nantes sur le dossier du Parking, on voit fleurir les plaidoyers plus ou moins informés, où les oppositions clament – pour une fois à l'unisson – que l'apocalypse est pour demain.

Les Chartrains ne se laisseront pas séduire par ces faux prophètes de malheur. Ils peuvent s'appuyer sur des certitudes simples et durables :

- 1 – Le parking existe, fonctionne et continuera de fonctionner.
  - 2 – Il appartient à la Ville et aux Chartrains.
  - 3 – Sa fréquentation est en hausse régulière.
  - 4 – Son exploitation est positive, elle ne coûte pas un euro au contribuable chartrain, comme s'y est engagée la municipalité.
  - 6 – Ses tarifs sont et seront toujours décidés et votés par le Conseil Municipal.
- Devant ces évidences incontestables, nos opposants patinent

dans la même contradiction.

1 – Ils nous accusent d'avoir outrageusement favorisé les intérêts de Q. Park dans l'économie de la Délégation de Service Public.

2 – Et en même temps ils nous reprochent les résultats d'exploitation jugés inférieurs de 20 % aux prévisions ... par la Société Q. Park elle-même !

En résumé : Q. Park gagnerait trop mais ne gagnerait pas assez ! En fait, nos opposants se moquent de l'intérêt général des Chartrains. La preuve : s'ils

## Au Compa

### L'eau et le développement durable - Collecte d'objets et de photographies

A l'occasion de l'ouverture prochaine de sa nouvelle exposition temporaire sur le thème de l'eau et le développement durable qui accueillera une importante partie de l'exposition internationale de Saragosse, le Compa organise la collecte d'objets et de photographies en lien avec l'eau. Destinés à être exposés, les objets et photographies sélectionnés serviront d'introduction à l'exposition.

**Renseignements complémentaires :**  
[www.lecompa.com](http://www.lecompa.com)

### «Affiches de Hongrie 1950-1970 : publicités et/ou propagandes ?» jusqu'au 14 décembre 2008

Exposition en partenariat avec le musée hongrois de l'agriculture de Budapest qui vient clore le cycle d'expositions consacré aux affiches agricoles. La Hongrie est traditionnellement un grand producteur et exportateur de céréales et les questions agricoles ont toujours été au cœur des questions économiques à chaque changement politique de ce pays millénaire ; notamment la période 1950-1970 marque une rupture avec l'instauration d'une agriculture collectiviste. 80 affiches et une vingtaine d'objets (maquettes de tracteurs, albums de photographies, symboles de propagandes...) présentés sous la forme de quatre travées de cimaises.

### Visiter le Compa en famille

Pour que petits et grands puissent découvrir le musée ensemble en s'amusant : jeux-parcours, audiovisuels, manipulations, conçus pour les enfants de 6 à 12 ans et leurs parents.

### L'atelier du dimanche :

chaque 3<sup>e</sup> dimanche du mois à 10h30, des ateliers de création pour apprendre de manière ludique en passant de bons moments en famille.

### Stages de sculpture

L'association L'Arcibo propose un atelier d'art plastique des P'tits Bouts de 5 à 8 ans le mercredi de 13h30 à 14h45, un atelier dessin de 8 à 13 ans le mercredi de 15h à 16h30, un atelier sculpture de 8 à 13 ans le mercredi de 16h45 à 18h15, un atelier sculpture ados et adultes de 14 à 85 ans ou plus le mercredi ou le vendredi de 18h30 à 20h30. Carte membre de l'association : 5€. Tarifs enfants : trimestre 50€ 2<sup>e</sup> enfant : 42€ ; semestre (de janvier à juin) : 85€ 2<sup>e</sup> enfant : 69€. Tarifs adultes : trimestre 52€ 2<sup>e</sup>ème personne (même foyer, même adresse) : 44€ ; semestre (de janvier à juin) : 88€ 2<sup>e</sup> personne : 72€ - payable en un seul chèque. Un cours sans engagement.

**Renseignements et inscriptions :**

**Didier Delpoux**

tél. 06 67 73 45 86. Rentrée des

ateliers mercredi 10 septembre.

Adresse atelier : école primaire de la Brèche, place Drouaise.

### UCTL

Nouvelle adresse du site internet :  
[www.uctl.fr](http://www.uctl.fr)

### Concert de P et I Ivanovitch



29 novembre à 20h30, musée des Beaux-Arts. Musique du XVIII<sup>e</sup>

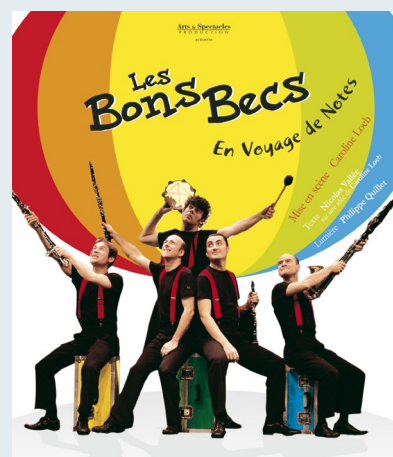
siècle, violon et piano.

Bach, Haendel, Leclair, Vivaldi, Telemann.

**Réservations tél. 02 37 90 75 22 ou 02 37 27 19 02. 8€ et 12€.**

### Les Bons Becs en voyage de note

Les Samedis Musicaux de Chartres proposent un voyage de notes autour du monde avec «Les Bons Becs», sous la direction de Caroline Loeb avec Yves Jeanne, clarinette basse, Florent Héau, clarinette, Bruno Despuillères, percussions batterie, Francis Prost, cor de Basset, Eric Baret, clarinette. Une comédie musicale humoriste et fantaisiste présentée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres, le vendredi 14 novembre à 20h30. A réserver sans plus attendre !



**Renseignements :**  
tél. 06 87 96 15 29.

### A l'Apostrophe et Louis Aragon



**Samedi 18 novembre à 15h30 :**

«Evanescence Jazz Project»

Avec Daniel

Ossig, saxophoniste, Cyrille Catois, basse, Eric Capitaine, batterie et Yvan Chavez, guitare

**Samedi 29 novembre à 15h30 :**

Chansons pour enfants à partir de 3 ans par Alain Schneider.

**«Midi à 14H, formule solo»**

Billets gratuits à retirer à la médiathèque.

**Samedi 8 novembre :****Les histoires de la cabane.****Livres racontés aux enfants.**

Places limitées. Billets gratuits à retirer à l'espace jeunesse. 10h30 et 11h15, Médiathèque l'Apostrophe.

**Jeudi 13 novembre :****L'Avez-vous lu ?**

A 17h30, Médiathèque L'Apostrophe. A 15h30, auditorium Médiathèque L'Apostrophe.

Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

**Samedi 15 novembre :****Ronde des histoires, livres racontés aux enfants.**

(A partir de 4 ans).

11h00, Bibliothèque Louis-Aragon.

**Samedi 22 novembre :****Les Rendez-vous du Patrimoine.**

16h30, Espace Patrimoine 1<sup>er</sup> étage Médiathèque L'Apostrophe.

**Renseignements**

tél : 02 37 23 42 00.

Médiathèque l'Apostrophe,  
1 Bd Maurice Violette.

[www.bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr)

**Danse au Cœur**

Ateliers jeudi 13 novembre autour du « Sacre du Printemps », jeudi 27 novembre « les fondamentaux de la danse à l'école », de 18h à 21h à l'IUFM. Accessibles à tous.

Stage week-end 22 et 23

novembre « L'improvisation, une démarche de création » de 14h à 19h le samedi et de 10h à 14h le dimanche au studio de Danse au Cœur, 1 rue du 14 juillet.

**Renseignements**

tél. 02 37 36 42 68.

**Stage Danse africaine**

Samedi 15 novembre à 14h, salle Ste Agnès, 17 rue Chanzy. 25€.

**Renseignements**

tél 06 08 42 95 61.

**Ciné-clap**

« La Salamandre » d'Alain Tanner (Suisse - 1971 - 2h), le 18 novembre.

« Hyènes » de Djibril Diop Mambély (Sénégal - 1992 - 1h50), le 16 décembre.

A 20h30, à l'auditorium de la médiathèque.

Séances ouvertes à tout public sous réserve d'adhésion à l'association (10€).

**Le mois du film documentaire**

« Récréations » de Claire Simon, 8 novembre, 15h30.

« Stella » de Vanina Vignal, (en présence de la réalisatrice), 12 novembre, 15h30.

« Arbres » de Sophie Bruneau et Marc Antoine Roudil, 22 novembre, 15h30.

A la médiathèque. Entrée gratuite.

**Soirées films/débats aux Enfants du Paradis**

« Les bureaux de Dieu » de Claire Simon, avec la réalisatrice, le 10 novembre.

« Les enfants de don Quichotte », avec l'un des membres du film, le 20 novembre.

**Concert Franck Mickael**

La tournée de ses 30 ans de carrière. Samedi 29 novembre à 16h. Chartreexpo.

Réservations : office de Tourisme tél. 02 37 18 26 26 et points de vente habituels (FNAC, TICKETNET, Virgin, Carrefour, etc.)

**Concert Liszt**

L'association « Les amours du poète » propose un « instant avec Franz Liszt », samedi 15 novembre à 20h30, au Musée des Beaux-Arts. Pianiste : Antoine Didry-Demarle. Ténor : Jean-Paul Ouvrard. Violoncelliste : Philippe Pennanguer.

Entrée : 13€, étudiant : 7€, gratuit pour les moins de 12 ans.

**Renseignements**

tél 06 10 82 81 59.

[jpe.ouvrard@neuf.fr](mailto:jpe.ouvrard@neuf.fr)

**EXPRESS SANTÉ****Permanences de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir**

La permanence de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL) se tiendra à l'hôpital Louis Pasteur du Coudray, service du docteur Levecq au 5<sup>e</sup> étage, les mardis 4 novembre et 2 décembre de 14h à 16h.

**Renseignements : André Boireau au 02 37 31 49 34 E mail : adel.diabete@wanadoo.fr**

**Diabète 28**

Permanences aux Abbayes de Saint Brice, 1 rue Saint Martin au Val, salle D5, de 14h40 à 16h30 : 27 novembre, 18 décembre. Ouvertes à tous adhérents ou non. Samedi 15 novembre : Journée mondiale du diabète, de 13h30 à 18h, à l'hôpital Hôtel-Dieu, 34 rue du Dr Maunoury. Entrée gratuite.

**Renseignements**

tél. 02 37 20 08 42.

**Réseau Santé ou Tabac**

Réunion d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions : samedi 8 novembre et mardi 2 décembre.

Permanence mercredi 26 novembre de 10h à 12h à l'espace santé de la CPAM, 11 rue du Dr Haye.

**Renseignements**

tél 02 37 30 31 05.

**EXPRESS SOCIAL-FAMILLE****Allo info familles.**

L'UDAF d'Eure et Loir met à votre service «SVP familles» au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

**Conseillère conjugale et familiale**

Une spécialiste de la gestion des crises au sein du couple et de la famille vous aide à trouver des solutions.

**Renseignements : Forum de la Madeleine tél 02 37 88 45 09.**

**Tout dire à ses enfants ?**

Réflexion entre parents sur le thème : « Peut-on tout dire à nos enfants ? », organisée par l'UDAF en partenariat avec le Forum de la Madeleine, vendredi 28 novembre de 9h30 à 11h, au Forum.

**Renseignements  
tél. 02 37 88 45 09 ou  
02 37 88 32 57.**

**Permanences du Conseil Conjugal et Familial**

La fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir organise les 1er vendredis et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois une permanence de Conseil Conjugal et Familial, assurée par Adeline de Wilde, professionnelle de l'écoute et de l'accompagnement soumise au secret professionnel. Espace de réflexion, d'information et d'orientation.

**Pour plus de renseignements et prendre rendez-vous, contacter Familles Rurales  
tél. 02 37 34 59 94.**

[www.famillesrurales.org/eure-et-loir](http://www.famillesrurales.org/eure-et-loir)

**Permanences AFVAC 28**

L'Association des Familles de Victimes des Accidents de la Circulation assure une permanence tous les premiers mercredis de chaque mois, aux abbayes de Saint Brice, salle B1.

Gratuit, avec ou sans rendez-vous.

**Renseignements  
tél. 02 37 36 04 04.**

**UNAFAM**

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'association UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques) d'Eure-et-Loir peut vous aider.

**Renseignements  
tél. 02 37 30 77 80.**

**Un terrain à disposition**

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale,...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000m<sup>2</sup>. Aménagé, il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide, et une tente de 120 m<sup>2</sup>.

**Renseignements tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88.**

**La FNATH**

L'Association des Accidentés de la Vie vous renseigne aux Abbayes de Saint Brice, 1 rue St Martin au Val ou par tél. 02 37 91 04 27.

**Permanences de l'écrivain public**

Service confidentiel et gratuit pour vous aider à rédiger tout type de lettre et remplir des dossiers administratifs.

Au Point Accès au Droit, le lundi de 10h30 à 12h (tél 02 37 21 80 80).

Au Forum de la Madeleine, le lundi de 8h45 à 10h3, le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h (tél 02 37 88 45 04).

A la MPT de Beaulieu, le mardi et le jeudi de 14h à 17h30 (tél. 02 37 28 58 66).

**Renseignements: Ass Forum de la Madeleine tél. 02 37 88 45 04 ou 06 77 96 51 21.**

**VMEH**

L'association « Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers » section de Chartres recrute des visiteurs bénévoles. Permanence à l'hôpital Louis Pasteur, le mercredi de 14h à 16h (tél. bureau : 02 37 22 30 30).

**Renseignements  
tél. 02 37 22 91 39.**

**ONAC**

Pour connaître les conditions d'attribution de l'allocation différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous pouvez

contacter le service départemental de l'ONAC :  
6 places des Epars, 28000 Chartres.  
**Tél 02 37 21 54 74.**

**Les 20 ans de la MAJ**

Des journées thématiques sont au programme du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Mission Avenir Jeunes (MAJ) de l'arrondissement de Chartres : mardi 18 novembre : journée santé ; jeudi 20 novembre : ouverture du site Internet de la M.A.J. ; vendredi 21 novembre : réunion des directeurs de missions locales de la région Centre ; lundi 24 novembre : journée orientation, formation et accompagnement ; mardi 25 novembre : journée entreprises ; jeudi 27 novembre : journée de clôture (Hôtel de Ville de Chartres).

**Renseignements : MAJ 10 rue des Blottes à Chartres.  
tél.:02 37 36 49 50.**

**Epargne solidaire**

La Société Foncière d'Habitat et Humanisme, outil de l'association « Habitat et Humanisme » (fondée par Bernard Devert, prêtre) pour l'acquisition et la rénovation de logements à destination des personnes en difficulté, est un acteur reconnu de la maîtrise d'ouvrage du logement d'insertion en France. Elle peut vous aider à devenir propriétaires solidaires. Journée nationale le 22 novembre.

**Renseignements  
tél 02 37 21 85 02.**

**EXPRESS  
CONFÉRENCES -  
DÉBATS- EXPOS**

**Café philo**

L'association « Y'a d'la joie » organise le prochain café philo le 8 novembre au bar le Parisien de 17h à 19h sur le thème : « La liberté » d'après un extrait de texte de Jean-Jacques Rousseau, Lettres écrites de la Montagne, VIII. (Texte disponible sur <http://>

yadlajoiechartres.blogspot.com/  
**Pour tous renseignements,**  
**contact Bertrand 06 80 40 93 41.**

### Café-Bouquins

Le prochain Café-Bouquins aura lieu le 22 novembre à 17h au café Le Parisien. Les lecteurs de septembre ont choisi d'échanger leurs impressions de lecture sur « La route » de Cormac McCarthy. Paru en 2007, ce roman décrit l'humanité retournée à la barbarie après une apocalypse dont on ne sait rien. Un père et son fils, partis sur la route avec un bagage dérisoire, découvrent leurs semblables, dans ce monde déconstruit.

**Renseignements : Geneviève Dhont tél. 02 37 36 88 17.**

## EXPRESS SPORT-LOISIRS

### VSC Athlétisme

Les entraînements ont repris au VSC Athlétisme.

**Renseignements**  
**tél 02 37 28 38 85 ou**  
**<http://vschartres.athle.com>**  
**[ves.athle@wanadoo.fr](mailto:ves.athle@wanadoo.fr)**

### Tai Chi Chuan

Séances publiques au parc André Gagnon tous les 2<sup>è</sup> dimanche du mois (sauf congés scolaires) entre 10h et 11h30. Cours hebdomadaires à la MPT du Pont Neuf. Stages au CRJS.

**Renseignements**  
**tél 02 37 91 11 31 ou 06 81 28 43 22.**

### Randonnée pédestre

Le Club Coeur et Santé du Pays Chartrain s'associe à Diabète 28 pour une randonnée pédestre de 6kms environ qui aura lieu Parc Blondel (Petite Venise) dans le cadre de la Journée Mondiale du Diabète. Départ à 14h30, mercredi 12 novembre.

**Renseignements tél 02 37 25 32 50**  
**ou 02 37 26 85 89.**

### Stages informatiques

Le club Léo Lagrange organise des stages informatiques «De la découverte au perfectionnement » (Windows, Internet, Word Excel.) Sessions sur 4 jours du mardi au vendredi (9h30 à 11h30, 14h à 16h). Participation aux frais et adhésion annuelle au club : 110 euros. **Renseignements : Abbayes de Saint Brice 1, rue Saint Martin au Val - Aile C – Porte 12**  
**Fax 02 37 28 75 40**  
**[leo.lagrange.chartres@wanadoo.fr](mailto:leo.lagrange.chartres@wanadoo.fr)**

### Atelier de gospel et negro spirituals pour tous

Chanteurs (euses), passionnés (es) et motivé(es), contactez Cyprian Josson (AGNSCC) au 06 64 16 02 89.

**A la Maison Pour Tous de Bel Air, 4 allée de Berry, les mercredi, jeudi, vendredi de 19h30 à 21h.**

### Musique noire américaine à Bel Air

Exposition sur la musique noire américaine -Negro Spirituals, Gospel, Blues, Jazz- les samedi et dimanche de 14h30 à 19h30. Pour les écoles primaires, collèges ou lycées : visite sur rendez-vous.

**Gospel And Negro Spirituals Center Chartres - MPT de Bel Air. Entrée libre.**

### Handicap international

Biodégradable et compostable, le sac à sapin d'Handicap International est vendu 5€ dont 1,30€ est reversé directement aux actions de l'association dans 60 pays.

**Renseignements : <http://www.handicap-international.fr>**

La **Maison des Entreprises** et de l'**Emploi** de l'Agglomération Chartreuse

Au **cœur** de **remploi** et des **entreprises locales**

Vous recherchez un emploi, vous souhaitez en changer ?

**Déposez votre cv** et **consultez les offres** sur **[www.mee-chartres.fr](http://www.mee-chartres.fr)**

Créez  
**1** votre compte  
 en ligne  
 Indiquez nous  
 votre profil de  
 recherche d'emploi

Consultez les  
**2** offres d'emploi  
 de la Maison  
 des Entreprises  
 et de l'Emploi

Bénéficiez d'un  
**3** suivi et d'un  
 contact personnel  
 à la Maison  
 des Entreprises  
 et de l'Emploi



La **Maison des Entreprises** et de l'**Emploi**

13 place des Halles  
 28000 Chartres

Tél. : 02 37 91 43 80  
 Fax : 02 37 91 36 39

Site Internet :  
[www.mee-chartres.fr](http://www.mee-chartres.fr)

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 25 SEPTEMBRE 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Maire de Chartres :

- DESIGNER Madame MILON, Conseillère Municipale, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE les procès-verbaux des séances des 26 et 27 Juin 2008 (à l'unanimité)

- INFORME le Conseil Municipal de la création de deux groupes dans l'opposition municipale :

« Les Socialistes et Républicains », regroupant Monsieur Amiel, Monsieur Billard, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon et Madame Sirandré.

« Modem de Chartres », regroupant Madame M'Faddel, Madame Gaujard-Leroux et Monsieur Chevée.

## ORDRE DU JOUR INTERCOMMUNALITE

### 1. Chartres Métropole – Rapport d'activité 2007 :

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activités de Chartres Métropole pour l'année 2007.

### 2. Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement, le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – Année 2007 :

- PREND ACTE de la communication des rapports susvisés.

## ADMINISTRATION GENERALE

### 3. Protocole – Jumelage avec SAKURAI – Délégation municipale : unanimité

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

- DECIDE que Mme FERRONNIERE et M. GEROUDET, Adjoints au Maire, représenteront la Ville de Chartres, lors des premières rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise.

### 4. Protocole – Assemblée Générale de l'Association LUCI (Lighting Urban Community International) – Délégation municipale : majorité (Monsieur Masselus, Monsieur Lhuillery, Madame Fromont (représentant Monsieur Gorge) ne participent pas au vote - Monsieur Amiel, Monsieur Billard, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Madame Sirandré, Madame M'Faddel, Madame Gaujard-Leroux et Monsieur Chevée vote contre)

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

- DECIDE que Messieurs MASSELUS, LHUILLERY et GORGE représenteront la Ville de Chartres lors de l'Assemblée Générale de l'Association LUCI

### 5. CHARTRES HABITAT – Conseil d'Administration – Désignation supplémentaire : unanimité

- DESIGNER un représentant du Secours Catholique pour siéger au sein du Conseil d'Administration de Chartres Habitat.

## DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS

### 6. Activités Enfance – DSP – Avenant 2 : unanimité des votes exprimés (Monsieur Lebon, Monsieur Amiel, Madame Dané, Madame Biyadi, Monsieur Billard, Madame Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n°2 à la conven-

tion de délégation de service public des activités Enfance, annexé à la présente délibération

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant qui est annexé à la présente délibération.

- MODIFIE la délibération n° 08/37 du 28 février 2008 pourtant approbation du budget prévisionnel 2008 et de la participation prévisionnelle de la Ville pour l'année 2008 et APPROUVE la modification du budget prévisionnel 2008 et la participation prévisionnelle de la Ville pour l'année 2008 comme suit :

- L'équilibre du budget pour l'année 2008 est fixé à 793 694.13 € (soit + 10 910.03€ par rapport à la délibération ° 08/37 du 28 février 2008)

- La participation prévisionnelle de la Ville pour l'année 2008 est fixée à 421 357.53€ (soit + 5 600.03€ par rapport à la délibération ° 08/37 du 28 février 2008)

### 7. Fourrière automobile – Convention de DSP – Choix du délégataire – Approbation – Autorisation : unanimité (Monsieur Masselus ne participe pas au vote)

- APPROUVE le choix de la Société CHARTRES SERVICE AUTO gérée par Monsieur NORET, en qualité de délégataire pour l'exploitation de la fourrière automobile de la Ville de Chartres.

- APPROUVE la convention de délégation pour l'exploitation de la fourrière automobile de la Ville de Chartres qui prendra effet à compter du 2 Octobre 2008

- AUTORISE le Maire à signer la convention de délégation de service public pour l'exploitation de la fourrière automobile de la Ville de Chartres.

### 8. Auberge de Jeunesse – DSP – Rapport annuel 2007 :

- PREND ACTE du rapport annuel 2007 de M. Yves ROUSSEL concernant la DSP Hébergement de jeunesse et de loisirs.

### 9. Camping – DSP – Rapport annuel 2007 :



- PREND ACTE du rapport annuel 2007 de M. Yves ROUSSEL concernant la DSP du Camping Municipal des Bords de l'Eure.

**10. Fourrière automobile – DSP – Rapport annuel 2007 :**

- PREND ACTE du rapport annuel 2007 concernant la DSP fourrière automobile.

**11. Activités pour l'Enfance – DSP – Rapport annuel 2007 :**

- PREND ACTE du rapport annuel 2007 concernant la DSP Activités pour l'Enfance.

**12. Concession de distribution de gaz naturel – DSP – Rapport annuel 2007 :**

- PREND ACTE du rapport annuel 2007 de la société GrDF concernant la concession relative à la distribution de gaz naturel.

**13. Parkings souterrains – DSP – Rapport annuel 2007 :**

- PREND ACTE du rapport annuel 2007 de la Société Chartres Stationnement concernant la DSP du stationnement souterrain.

**FINANCES**

**14. Dotation Globale de Fonctionnement 2009 – Longueur de voirie au 1er Janvier 2008 : unanimité**

- PREND ACTE que la longueur de voirie classée dans le domaine public communal au 1<sup>er</sup> Janvier 2008 est de 106 178 m.

**15. Chalets de Noël 2008 – Tarif : unanimité**

- FIXE pour le marché de Noël 2008 le tarif à 43.20 € par jour et par chalet pour les commerçants.

**16. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 16 logements en VEFA (Vente en Etat Futur d'achèvement) rue Raymond Isidore à Chartres – 5 logements en PLAI (prêts Locatifs Aidés d'Intégration) : unanimité**

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'ac-

quisition de 5 logements collectifs situés rue Raymond Isidore à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 24 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**17. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 16 logements en VEFA (Vente en Etat Futur d'achèvement) Rue Raymond Isidore à Chartres – 6 logements en PLUS CD (prêts Locatifs à Usages Sociaux « Construction Démolition ») : unanimité**

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLUS CD que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 6 logements collectifs situés rue Raymond Isidore à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLUS CD consentis par la

Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 24 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**18. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 16 logements en VEFA (Vente en Etat Futur d'achèvement) Rue Raymond Isidore à Chartres – 5 logements en PSLA (Prêt Social de Location Accession) : unanimité**

- ACCORDE sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt de 760 000,00 € que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel du Centre dont les principales caractéristiques sont définies ci-dessus. Cette garantie est accordée jusqu'à la vente des lots objet du financement. Une information de main levée sera délivrée par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel du Centre au fur et à mesure des ventes réalisées.

- S'ENGAGE, au cas où l'organisme, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait

pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel du Centre par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel du Centre et Chartres Habitat.

#### **19. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Travaux de réhabilitation de 1 108 logements quartier de Beaulieu à Chartres – Prêt PALULOS : unanimité**

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt est destiné à financer les travaux de réhabilitation de 1108 logements situés dans le quartier de Beaulieu à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques du prêt « PALULOS » consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 1 193 613 € que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en son lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire à inter-

venir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

#### **20. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Travaux d'amélioration de la qualité de service portant sur 1 108 logements quartier de Beaulieu à Chartres : unanimité**

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt est destiné à financer les travaux d'amélioration de la qualité de service sur 1108 logements situés dans le quartier de Beaulieu à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques du prêt « PALULOS – Renouveau urbain » consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 941 738 € que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en son lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

#### **21. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Travaux de réhabilitation de 1 108 logements quartier de Beaulieu à Chartres – Prêt « PALULOS – Renouveau Urbain » : unanimité**

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce prêt est destiné à financer les travaux de réhabilitation de 1108 logements situés dans le quartier de Beaulieu à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques du prêt « PALULOS – Renouveau urbain » consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 3 005 177 € que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en son lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

#### **22. SEM de la Ville de Chartres « Chartres Aménagement » - Rapport des délégués représentants la Ville – Année 2007 : unanimité**

- APPROUVE le rapport des délégués représentants la Ville à la SEM de la Ville de Chartres, « Chartres Aménagement » relatif à l'exercice 2007.

#### **23. SEM CHARTREXPO – Rapport des délégués représentants la Ville – Année 2007 : unanimité**

- APPROUVE le rapport des délégués représentants la Ville à la SEM CHARTREXPO relatif à l'exercice 2007.

#### **PROMOTION DE LA VILLE**

#### **24. Subvention à l'Association Les Samedis Musicaux de Chartres – Concert de fado et soirée portugaise : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 090 € à l'Association Les Samedis Musicaux de Chartres.

**25. Subvention à la Commune Libre du Village de Saint-Brice – « Fête des Vendanges » : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 35 000 € à l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs

**26. Subvention à l'Association Photo Club des Cheminots de Chartres : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 850 € au Photo Club des Cheminots de Chartres.

**27. Subvention à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir : unanimité**

- APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 386,97 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir.

**CULTURE**

**28. Bibliothèque et Archives – Convention avec la maison d'arrêt de Chartres et le SPIP 28 : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Bibliothèque-Médiathèque Municipale, la Maison d'Arrêt de Chartres et le SPIP 28.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

**29. Musée des Beaux-Arts – Dépôt d'œuvres de Gérard FRETIGNE : unanimité**

- ACCEPTE le dépôt des 28 œuvres de Gérard FRETIGNE.

**30. Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANV-PAH & VSS) – Adhésion de la Ville : unanimité**

- APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'Association Nationale des Villes et Pays

d'Art et d'Histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la présente demande d'adhésion.

**31. Association des Bien Français du Patrimoine Mondial – Adhésion de la Ville : unanimité**

- APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la présente demande d'adhésion.

**PERSONNEL**

**32. Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS : unanimité**

- VOTE l'attribution d'un complément de subvention au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 22 628,89 €.

**33. Création de poste – Responsable du protocole : unanimité**

- APPROUVE la création d'un poste de responsable du protocole contractuel à temps complet pour une durée de 3 ans et précise que l'agent recruté sera rémunéré sur la base de l'indice brut 466, correspondant au 4ème échelon du grade d'attaché territorial.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

**34. Créations de postes : unanimité**

- DECIDE de créer, à compter du 1er Octobre 2008 :

- un poste de professeur d'enseignement artistique hors classe à TC
- un poste d'adjoint du patrimoine de 1ère classe à TC
- deux postes d'ingénieurs à TC

**35. Logements de fonctions – mise à jour : unanimité**

- ABROGE la délibération n° 97-156 du 23 octobre 1997 susvisée.

- PREND ACTE de la liste des emplois justifiant l'attribution d'un logement de fonctions.

- PREND ACTE des avantages accessoires qui sont attachés à chaque emploi.

- AUTORISE la prise en charge par la Ville des loyers et charges d'eau, d'électricité, de chauffage, de gaz et éventuellement de parking des agents occupant l'un des emplois concernés et ne pouvant être logés dans le parc immobilier de la Ville.

**36. Convention Ville-CCAS – Prestations de service et mutualisation des services et moyens – Avenant 3 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant 3 à la convention de prestations de service entre la Ville de Chartres et le Centre Communal d'Action Sociale de Chartres, définie en 2004 et actualisée par deux avenants en mars 2007 et novembre 2007.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant 3

**37. Journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées – Restauration du lundi de Pentecôte comme jour férié chômé : unanimité**

- DECIDE de restaurer le lundi de Pentecôte comme jour férié chômé.

- DECIDE de supprimer un jour de congé exceptionnel afin de satisfaire à l'obligation de travail liée à la journée de solidarité et aux 1607 heures de travail annuelles obligatoires.

**AFFAIRES IMMOBILIERES**

**38. ZAC du Parc d'Archevilliers – Avenue Nicolas Conté – Voirie – Acquisition d'une parcelle : unanimité**

- DECIDE l'acquisition de la parcelle située dans la ZAC du Parc d'Archevilliers, Avenue Nicolas Conté, section ZN n° 138, d'une superficie de 16 675 m<sup>2</sup>, au prix d'un euro, auprès de Chartres Aménagement (SA d'Economie Mixte de la Ville de Chartres) ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- PRECISE que cette parcelle sera ensuite classée dans le domaine public communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir

**39. Lieu-dit Les Hauts Menus – Acquisition de la parcelle de terre DE 35 : unanimité**

- ANNULE la délibération n° 08/19 du 24 Janvier 2008.

- DECIDE d'acquérir, au prix total de 3 615 €, la parcelle cadastrée section DE n° 35, située lieu-dit Les Hauts Menus, d'une superficie de 720 m<sup>2</sup> auprès des Consorts LION ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer.

- DECIDE de verser une indemnité d'éviction de 471 € à Monsieur Jean-Luc MARTIN, exploitant cette parcelle.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**40. La Roseraie – Chemins et sentiers ruraux – Déclassement partiel pour cession ultérieure – Décision initiale : unanimité**

- AUTORISE la mise à l'enquête publique du projet de déclassement des chemins et sentiers ruraux pour 2 395 m<sup>2</sup> environ.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**41. ORU de Beaulieu – Déclassement – Classement de voiries et espaces de la ZAC de Beaulieu : unanimité**

- DECIDE le déclassement des biens publics, d'une superficie de 17 702 m<sup>2</sup> environ et le classement au domaine public des parties, d'une superficie de 39 112 m<sup>2</sup> environ, nécessaires à la réalisation du projet, conformément à l'article 3 de l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique n° 2008.0776 du 8 Juillet 2008.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**42. Lycée Marceau – Constitution de servitude au profit de la Région Centre : unanimité**

- APPROUVE la constitution de servitude à titre gratuit sur la parcelle communale cadastrée section AL n° 184 au profit de la Région Centre.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**SPORTS**

**43. Piscine de Beaulieu – Modification du Plan d'organisation de la Surveillance et des Secours : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n° 1 du plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine de Beaulieu précisant le changement du lieu d'accès des pompiers à l'équipement.

**TRAVAUX**

**44. Quartier Croix Bonnard – Tranche 3 – Rues Cezanne et Poussin – Enfouissement des lignes aériennes de communication électroniques – Convention Ville/France Telecom/SDE 28 : unanimité**

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres, le SDE 28 et France Telecom relative à la réalisation de travaux de dissimulation de réseaux de communication électroniques pour l'opération d'enfouissement des réseaux sur la Corot, 3ème tranche

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

**45. Quartier Croix Bonnard – Tranche 3 – Rues Cezanne et Poussin – Enfouissement des lignes aériennes électriques et de télécommunications électroniques – Convention Ville/SDE 28 : unanimité**

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le SDE 28 relative à la réalisation de travaux d'enfouissement des lignes aériennes et de télécommunications électroniques pour l'opération d'enfouissement des réseaux sur la rue Corot, 3ème tranche.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

**46. Rue du Général Patton section comprise entre les n° 48 et 60 – Enfouissement des lignes aériennes de communications électroniques – Convention Ville/France Telecom/SDE 28 : unanimité**

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres, France Telecom et le SDE 28 relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux de communications électroniques pour l'opération

d'enfouissement des réseaux de la rue du Général Patton, section comprise entre les n°s 48 et 60.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

**47. Rue du Général Patton section comprise entre les n° 48 et 60 – Enfouissement des lignes aériennes de communications électroniques – Convention Ville/SDE 28 : unanimité**

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le SDE 28 relative à la réalisation de travaux de dissimulation des lignes aériennes de communications électroniques pour l'opération d'enfouissement des réseaux de la rue du Général Patton, section comprise entre les n°s 48 et 60.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

**MONUMENTS HISTORIQUES**

**48. Monuments Historiques – Classement parmi les monuments historiques de l'ensemble de la maison du 11,13 rue des changes y compris du portail d'accès 15 et 17 rue des Changes – Avis : unanimité**

- EMET un avis favorable au classement au titre des Monuments Historiques de la maison du 11, 13 rue des Changes et du portail d'accès situé aux 15 et 17 rue des Changes.

**URBANISME**

**49. Permis de construire – Autorisation de signature : unanimité**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer et déposer les demandes de permis de construire suivantes :

- Construction des équipements sportifs nord 2ème tranche :

- Place du Parc : arts martiaux, danse, boxe, musculation

- Plaine sportive : tribunes, vestiaires /sanitaires

- Construction des équipements sportifs sud : squash et badminton.

- Construction de la Maison Pour Tous.

**50. Jardin d'Entreprises – Dénominations de voies : unanimité**

- DECIDE de dénommer les voies figurant sur le plan annexé de la façon suivante :
- VOIE A : Rue Henri POINCARE
- VOIE B : rue Gilles DE ROBERVAL

**51. La Roseraie – Modalités de concertation : unanimité**

- APPROUVE les objectifs poursuivis à travers le projet d'aménagement du quartier de la Roseraie

- AUTORISE Monsieur le Maire à engager la concertation avec la population selon les modalités décrites en application de l'article L 300.2 du Code de l'Urbanisme.

**52. Projet de renouvellement urbain d quartier de Rechèvres 200 – Bilan de la concertation avec la population : unanimité**

- APPROUVE le bilan de la concertation dans le cadre de l'opération de Rechèvres 200.

**MARCHES PUBLICS :**

**53. Fourniture en prestations de télécommunications : unanimité**

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la fourniture en prestations de télécommunications selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres et AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les marchés à intervenir.

**54. Travaux Beaulieu – Chauffage urbain – Modification du réseau primaire – Avenant 3 au marché 2007.121 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2007.121 relatif aux travaux de Beaulieu – Chauffage urbain - Modification du réseau primaire et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**55. Fourniture de consommables artistiques Chartres en Lumières 2008 et suivants – Avenant n° 1 au marché 2008.074 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2008.074 relatif aux fournitures de consommables artistiques pour Chartres en Lumières 2008 et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**56. Travaux de réhabilitation du chauf-**

**fage de la Maternelle KERGOMARD – Avenant n° 1 au marché 2008.086 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2008.086 relatif aux travaux de réhabilitation du chauffage de la maternelle Kergomard et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**57. Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'opération CM 101 (Zac des Pastières) – Avenant 2 au marché 2005.267 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n° 2 au marché 2005-267 ayant pour objet la prise en compte de confier une mission complémentaire pour une étude hydraulique et la modification du forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre suite à l'intégration de cette mission complémentaire et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**58. Ré-informatisation du réseau des bibliothèques – Avenant n° 3 au marché 2005.261 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°3 au marché 2005-261 relatif à la ré-informatisation du réseau des bibliothèques et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**59. Réalisation de plans topographiques pour les projets d'aménagement urbains de la ville de Chartres – Avenant n° 3 au marché 2005.326 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2005.326 relatif à la réalisation de relevés topographiques et photogrammétriques sur les projets d'aménagement urbains de la ville de Chartres et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**60. Construction d'une salle de tennis de table et vestiaires (constructions préfabriquées) Terrain sportif de Rechèvres – Lot 1 – Avenant n° 1 au marché 2008.050 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2008-050 relatif à la construction d'une salle de tennis de table et vestiaires sur le terrain sportif de Rechèvres et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**61. Création de sanitaires publics –**

**Square Noël Ballay et Square Ravenne – Lot 1 – Avenant n° 1 au marché 2008.129 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2008.129 relatif au lot n°1 : « maçonnerie » du marché de création de sanitaires publics : square Noël Ballay et square Ravenne et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**62. Travaux d'aménagement de la Place Abbé Stock –Avenant n° 2 au marché 2008.056 et avenants n° 1 aux marchés 2008.057 et 2008.058 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2008.056 ainsi que les avenants n°1 aux marchés 2008.057 et 2008.058 relatifs aux travaux d'aménagement de la place Abbé Stock et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

**63. Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu – Relance du lot n° 1 – Avenant n° 1 au marché 2008.053 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2008-053 relatif aux travaux d'aménagement de la ZAC de BEAULIEU – Relance du lot n°1 et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**64. Travaux de reconstruction du restaurant à l'école de la Brèche – Avenants n° 1 aux marchés 2007.135, 136, 138 et avenant 2 au marché 2007.137 : unanimité**

- APPROUVE les avenants n°1 aux marchés n°2007.135, n°2007.136, n°2007.138 et l'avenant n°2 au marché 2007.137 relatifs de reconstruction du restaurant à l'école de la Brèche et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

**65. Evolution du réseau d'autocommutateurs – Intégration de la technologie IP – Recondution du marché 2006.242 : unanimité**

- AUTORISE la première recondution de marché n° 2006.242 concernant l'évolution du réseau d'autocommutateurs - Intégration de la technologie IP et AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la recondution du marché n° 2006.242 susvisé.

**66. Location de matériel de chantier dans le cadre de chantiers archéologiques à partir de l'année 2008 – Avenant n° 1 et**

**reconduction n° 1 du marché 2007.193 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n° 1 du marché n°2007.193 relatif à la location de matériel de chantier dans le cadre de chantiers archéologiques, modifiant l'indice et la formule de révision du marché ;

- AUTORISE la 1<sup>ère</sup> reconduction du marché n°2007.193 relatif à la location de matériel de chantier dans le cadre de chantiers archéologiques ;

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2007.193 relatif à la location de matériel de chantier dans le cadre de chantiers archéologiques et de l'avenant n°1 sus mentionné.

**67. Fourniture de documents sonores, audiovisuels, multimédia et prestations associées pour la Médiathèque - 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés 2007.220 et 2007.222 : unanimité**

- AUTORISE la 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés n°2007-220 et n°2007-222 concernant la fourniture de documents sonores, audiovisuels, multimédia avec prestations associées pour la Médiathèque de Chartres ;

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés n°2007-220 et n°2007-222 susvisés.

**68. Travaux d'entretien des bâtiments communaux – Reconductions des marchés 2005.251, 253, 254, 256, 257, 258, 259, 260, 318 et 2006.070 : unanimité**

- AUTORISE la reconduction des marchés n°2005.251, 2005.253, 2005.254, 2005.256, 2005.257, 2005.258, 2005.259, 2005.260, 2005.318, 2006.070 concernant les travaux d'entretien des bâtiments communaux pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2009.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer la reconduction des marchés n°2005.251, 2005.253, 2005.254, 2005.256, 2005.257, 2005.258, 2005.259, 2005.260, 2005.318, 2006.070 susvisés.

**69. Travaux d'entretien des bâtiments communaux – lots 1 et 2 – Reconduction****des marchés 2007.214 et 215 : unanimité**

- AUTORISE la 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés n°2007-214 et 2007-215 concernant les travaux d'entretien des bâtiments communaux ;

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer la 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés n°2007-214 et 2007-215 susvisés.

**70. Fourniture de matériels informatiques – Reconduction des marchés 2006.225 à 227 - unanimité**

- AUTORISE la 2<sup>e</sup> reconduction des marchés n°2006-225, 2006-226 et 2006-227 concernant la fourniture de matériels informatiques ;

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer la 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés n°2006-225, 2006-226 et 2006-227 susvisés.

**71. Travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville de Chartres – Reconduction du marché 2005.315 : unanimité**

- APPROUVE la troisième reconduction du marché n° 2005.315 concernant les travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville de Chartres, pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la reconduction du marché à bons de commande n° 2005.315 susvisé.

**72. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la planification, le suivi et la coordination des travaux de la ZAC de Beaulieu – 1<sup>ère</sup> reconduction du marché 2007.189 : unanimité**

- AUTORISE la première reconduction de marché n° 2007.189 concernant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la planification, le suivi et la coordination des travaux de la ZAC de Beaulieu à compter du 05 novembre 2008.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2007.189 susvisé.

**73. Impression et livraison de bulletins municipaux de la ville de Chartres – Lots 1 et 2 – 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés 2007.248 et 249 : unanimité**

- AUTORISE la 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés n°2007-248 et 2007-249 concernant Impression et livraison de bulletins municipaux de la Ville de Chartres - Lots n°1 et 2 ;

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer la 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés n°2007-248 et 2007-249 susvisés.

**74. Fourniture de documents (livres, livres lus sur CD) et prestations de services associées – Avenant de transfert au marché 2007.239 et reconductions des marchés 2007.239, 240 ; 241 ; 242, 243 et 244 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant de transfert n°1 au marché n°2007-239 concernant la fourniture de documents (livres, livres lus sur CD) et prestations de services associées pour les bibliothèques et le service Documentation de la ville de Chartres

- AUTORISE la 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés n°2007-239, 2007-240, 2007-241, 2007-242, 2007-243 et 2007-244 et l'avenant n°1 au marché n°2007-239 concernant la fourniture de documents (livres, livres lus sur CD) et prestations de services associées pour les bibliothèques et le service Documentation de la ville de Chartres ;

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer la 1<sup>ère</sup> reconduction des marchés n°2007-239, 2007-240, 2007-241, 2007-242, 2007-243 et 2007-244 et l'avenant de transfert n°1 au marché n°2007-239 susvisés.

**AFFAIRE DIVERSE :****75. Subvention à l'association Rallye des Familles de Chartres : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 800 € à l'Association Rallye des Familles de Chartres

LE MAIRE,

J.P. GORGES

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

#### Prochain conseil

**le jeudi 20 novembre 2008 à 20 h 30  
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

**[www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)**



la une

OK Rechercher

Tout savoir sur Chartres : [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)





## MOSAÏQUES

### UNE COLLECTION DANS LA VILLE

**Chapelle Saint-Eman**

du 4 octobre 2008  
au 1<sup>er</sup> février 2009

du mardi au dimanche  
de 14h à 18h

Entrée libre

# Chartres

